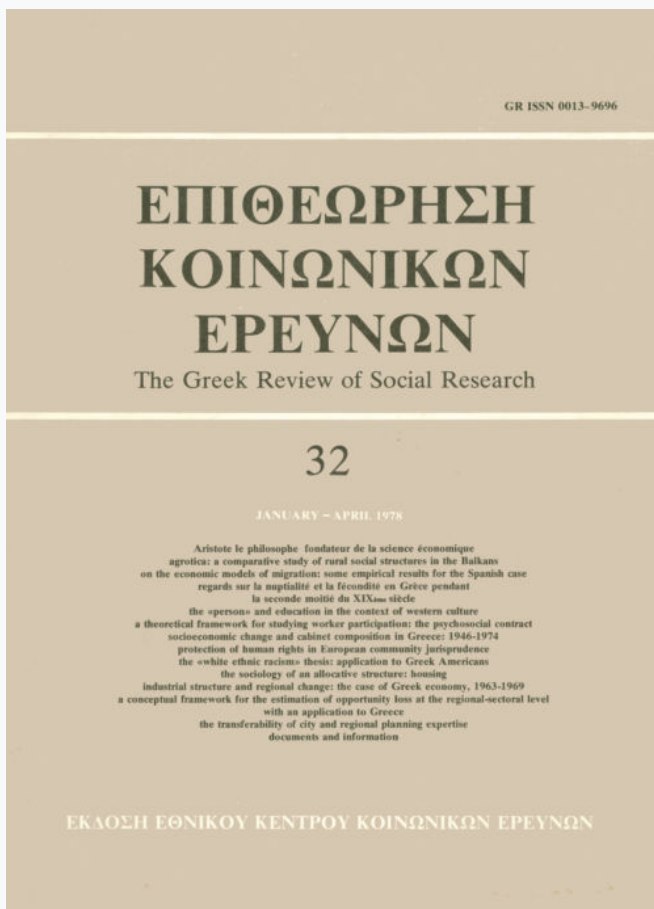


The Greek Review of Social Research

Vol 32 (1978)

32



Aristote le philosophe fondateur de la science économique

Antonis L. Antonacopoulos

doi: [10.12681/grsr.440](https://doi.org/10.12681/grsr.440)

Copyright © 1978, Antonis L. Antonacopoulos



This work is licensed under a [Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/).

To cite this article:

Antonacopoulos, A. L. (1978). Aristote le philosophe fondateur de la science économique. *The Greek Review of Social Research*, 32, 2–24. <https://doi.org/10.12681/grsr.440>

Aristote le philosophe fondateur de la science économique

par
Antonis L. Antonacopoulos

*Docteur ès Sciences Politiques
de l'Université de Paris I*

*«Les philosophes grecs de l'antiquité
étaient tous dialecticiens par naissance,
par excellence de nature, et l'esprit le
plus encyclopédique d'entre eux, Aristote,
a déjà étudié les formes les plus essentielles
de la pensée dialectique.»*

F. ENGELS

AVANT - PROPOS

Cet essai, que nous présentons à l'occasion de l'année d'Aristote (1978) proclamée par l'UNESCO, vise à animer un débat sur la philosophie de l'économie politique. C'est lui en effet, qui a découvert et analysé les catégories fondamentales de l'économie politique et lui a donné enfin un statut scientifique.

Il est donc légitime de dire qu'Aristote est le fondateur de la science économique, ce que nous essayons de montrer au cours de cette analyse.

introduction

La théorie et l'analyse économiques aussi bien que la philosophie de l'économie politique contemporaines se réfèrent, me semble-t-il, peu—à quelques exceptions près¹—aux recherches d'Aristote sur la formation des notions et des catégories économiques. Pourtant la question n'est pas historique ou seulement historique, c'est essentiellement une question qui touche au cœur de l'économie politique et éclaire ses tendances comme science à notre époque, parce que les thèmes majeurs de cette discipline comme par exemple la théorie de la valeur du travail, du profit, du prix, de la division sociale du travail, de l'offre et de la demande, de la monnaie, du monopole, des crises économiques périodiques ont été étudiés par Aristote d'une façon bien entendu plus ou moins insuffisante, mais significative du point de vue de l'analyse scientifique sur le terrain de l'économie marchande esclavagiste, ce qui amène le philosophe à la mise en forme des notions et des catégories fondamentales de la science économique.

Néanmoins quand nous parlons au cours de cette étude de division sociale du travail, de production marchande, de capital, etc. dans la société antique grecque cela ne signifie pas que nous avons l'intention d'assimiler la société esclavagiste à la société capitaliste ou d'appliquer au mode de production esclavagiste les notions et les catégories de l'économie du mode de production capitaliste; au contraire, nous refusons toute translation des rapports économiques d'une période historique à l'autre et montrerons dans la mesure du possible qu'Aristote a fondé l'économie politique comme science, ce que veut dire que l'étude de ses textes économiques est nécessaire pour la compréhension de la crise et de l'impasse philosophique et historique de la science économique contemporaine.

1. Voir, H. Denis, *Histoire de la pensée économique*, pp. 36-56, PUF, Thémis, Paris, 1967.

Lorsque donc nous nous référons à la division sociale du travail dans la société esclavagiste grecque nous entendons simplement la deuxième et la troisième grandes divisions sociales du travail (la séparation du métier et de l'agriculture, et le commerce), et non pas la haute spécialisation du travail ni la répartition précise des tâches à l'intérieur du même type de travail de la société industrielle capitaliste en vue de la production en masse des valeurs d'échange. De même, quand nous parlons de la production marchande, de l'«industrie», du capital marchand et du capital usuraire dans la Grèce antique nous entendons des secteurs économiques *non universels* dans l'ensemble de l'activité productive, des secteurs «capitalistes» *minoritaires, limités* dans leur développement, qui assumaient *notamment* la fonction, indispensable dans cette société, du commerce, des importations et des exportations limitées à un nombre de produits d'alimentation de base ou minerais, et le commerce des esclaves, le commerce à grande distance, et non pas l'industrie, le capital industriel, le commerce, le capital commercial et la production marchande capitalistes, secteurs universels et dominants qui entraînent l'assujettissement de toutes les branches de l'économie (grande et petite propriété foncière, agricole ou non, artisanat, circuit de distribution, de crédit) aux lois économiques de la grande production industrielle capitaliste.

Dans la société antique c'est la production agricole qui est le secteur économique dominant, et le fonctionnement de la formation sociale économique a été assuré par la contrainte extra-économique, tandis que dans la société capitaliste c'est la grande industrie, secteur économique universel, qui domine totalement la production dans son ensemble et entraîne presque la disparition de la contrainte extra-économique. Cependant l'existence du capital tant marchand qu'usuraire dans l'Antiquité montre que ces formes de capital sont plus anciennes que le mode de production capitaliste; il s'agit de formes antédiluviennes du capital qui précèdent de loin le capitalisme industriel: Le commerce, et même le capital marchand, sont plus anciens que le mode capitaliste de production; ils représentent en effet, du point de vue historique, le mode d'existence indépendant le plus ancien du capital. Autrement dit, malgré l'existence du commerce et du capital en Grèce antique, la société n'était pas capitaliste, parce que les secteurs artisanal et commercial «capitalistes» étaient des secteurs économiques *non-dominants* dans la production esclavagiste, ce qui nous amène à comparer la formation sociale économique capitaliste à la formation esclavagiste qui la précède historiquement, et par là à trouver les particularités de la pensée économique grecque, à expliquer comment les théoriciens grecs entendaient

les rapports entre l'économie et la politique, et notamment où se trouve l'originalité de la pensée économique d'Aristote.

I. sources de la pensée économique dans l'antiquité grecque

La différence fondamentale entre les formations sociales économiques capitaliste et esclavagiste se trouve dans le degré différent de cohésion et de systématisation entre les diverses parties de la formation sociale économique. C'est-à-dire que tandis que dans le mode de production capitaliste, la grande industrie domine et détermine tous les aspects de la formation sociale économique: les classes sociales principales: prolétariat et bourgeoisie, sont nettement distinguées, du point de vue objectif et subjectif, au niveau international, et la société, l'Etat, la politique et l'idéologie correspondent fortement à la base économique, par conséquent l'économie politique dérive directement de l'infrastructure du mode de production capitaliste; au contraire, le mode de production esclavagiste était moins cohérent et systématisé: la classe des esclaves, force productive essentielle, n'avait pas de conscience de classe, au moins pendant la période de l'Antiquité grecque, la classe des hommes libres était en général non productive ou partiellement productive, et notamment dans l'agriculture, qui, il faut le souligner, n'a pas été considérée comme un métier ou plus exactement a été considérée comme une occupation «guerrière» des hommes libres, et l'artisanat et le commerce, les seuls métiers reconnus, étaient des branches économiques limitées non-dominantes, et entre les mains, en général, des étrangers, dont la situation sociale était presque demi-servile. Mais cette faible cohésion, cette faible systématisation entre les diverses parties de la formation sociale économique esclavagiste nous amène à la conclusion méthodologique suivante: il ne faut pas toujours chercher à dériver la pensée économique du seul secteur économique dominant: de la production agricole, base du mode de production esclavagiste, sans tenir compte du caractère composite de l'activité économique, de l'influence limitée du commerce et du capital marchand, et en particulier du développement historique de la théorie politique et de l'idéologie, en grande partie héritées des époques antérieures et douées d'un fort pouvoir d'évolution relativement autonome dans des cercles sociaux restreints, des cercles de l'aristocratie intellectuelle terrienne, qui méprisait le travail productif et considérait l'homme libre exclusivement comme usager et jamais comme producteur, et par là se transposait du plan l'économie à celui de la métaphysique. Mais cette interprétation métaphy-

sique de l'activité économique tant du producteur que de l'usager empêchait la pensée économique de pénétrer la nature de la production marchande, la nature de la marchandise, c'est-à-dire la valeur d'échange, la production des valeurs d'échange, la vraie nature du travail.

En effet, «dans le cadre de la technique et de l'économie antiques, le travail n'apparaît encore que sous son aspect concret. Chaque tâche se trouve définie en fonction du produit qu'elle vise à fabriquer—la cordonnerie par rapport à la chaussure, la poterie par rapport au pot—; on n'envisage pas le travail dans la perspective du producteur, comme expression d'un même effort humain créateur de valeur sociale. On ne trouve donc pas, dans la Grèce ancienne, une grande fonction humaine, le travail, couvrant tous les métiers, mais on trouve une pluralité de métiers différents, dont chacun constitue un type d'action particulier produisant son ouvrage propre. De plus, l'ensemble des activités agricoles, qui sont à nos yeux intégrées aux conduites de travail, restent pour le Grec extérieures au domaine professionnel. Pour un Xénophon, l'agriculture s'apparente à l'activité guerrière plus qu'aux occupations des artisans. Le travail de la terre ne constitue pas un métier, ni un savoir-faire technique, ni un échange social avec autrui. Et le portrait psychologique du cultivateur peinant sur son champ se dessine en antithèse absolue avec celui de l'artisan à son établi.»² C'est-à-dire que le travail, au sens du travail concret, qui produit des valeurs d'usage destinées aux autres et non aux producteurs, selon la pensée économique grecque se limite au domaine des métiers artisanaux, que la division du travail est vue exclusivement en fonction de la *valeur d'usage* du produit fabriqué et non pas en fonction de la *valeur d'échange*; autrement dit le travail n'a pas été saisi dans son unité abstraite, comme travail abstrait, activité sociale, ou fonction sociale de base en vue de production de valeurs d'échange en *quantité*, des marchandises, au contraire, il a été conçu exclusivement comme travail *concret*, qui établissait entre le producteur et l'usager d'un produit un lien personnel de dépendance, un rapport de service. C'est pourquoi l'artisan visait toujours à rendre chaque produit aussi parfait que possible, il visait la qualité du produit: «En opposition rigoureuse avec cette accentuation de la quantité et de la valeur d'échange, les écrivains de l'antiquité classique s'en tiennent exclusivement à la qualité et à la valeur d'usage.»³

2. J. P. Vernant, «Les aspects psychologiques du travail dans la Grèce ancienne» in *La Pensée*, pp. 80-81, No 66, mars-avril, Paris, 1956.

3. K. Marx, *Capital*, T. II, p. 270. Edition Monitor. Cité par J. P. Vernant, «Les aspects psychologiques du travail dans la Grèce ancienne».

Cependant dans l'Antiquité grecque existait toujours une production marchande, un capital marchand, et, alors on se demande pourquoi cette interprétation unilatérale et finaliste du concept du travail, du travail sous sa forme concrète?

«La réduction analytique de la marchandise en travail sous la double forme de la réduction de la valeur d'usage en travail concret, ou activité productive pour une fin déterminée, et de la réduction de la valeur d'échange en temps de travail, ou travail social égal est le résultat critique des recherches poursuivies pendant plus d'un siècle et demi par l'économie politique classique, qui commence en Angleterre avec William Petty, en France avec Boisguillebert, et finit en Angleterre avec Ricardo et en France avec Sismondi.»⁴

C'est-à-dire que pendant la période de la société esclavagiste, en général, des sociétés précapitalistes, il y avait des marchandises, des marchandises sous la forme de monnaie, mais elles ont été conçues par les penseurs «économistes» comme valeurs d'usage, comme produits à satisfaire tel besoin de l'usager, comme travail concret, et non pas comme travail abstrait qui les a créées, comme travail cristallisé; et c'est pendant la période du mode de production capitaliste, d'un mode de production spécifique que la marchandise a été conçue par les économistes sous sa double forme: travail concret-valeur d'usage et travail abstrait-valeur d'échange, la marchandise comme produit fabriqué en fonction du travail abstrait, du travail cristallisé, du travail matérialisé dans la valeur d'échange de la marchandise.

Dans quelles circonstances historiques la pensée économique a passé du plan métaphysique au plan scientifique? Ce sont les circonstances historiques, les conditions historiques qui ont permis le passage du travail servile et des serfs au travail salarié, de la «commercialisation» du travail à la commercialisation de la force du travail.

II. la nature du travail dans la société esclavagiste

La «science» économique en Grèce ancienne n'était fondamentalement que la connaissance des intérêts de l'agriculture (secteur dominant de la production), et en partie la connaissance des intérêts de l'artisanat, du commerce et du capital usuraire (secteurs minoritaires de l'économie). La notion de «travail» au sens productif paraît donc se spécialiser dans deux branches de l'économie: l'agriculture et l'artisanat, et au sens non productif dans la troisième branche de l'économie: l'activité commerciale et l'activité financière:

«Et, même dans le cas d'activités tournées vers le dehors, nous appliquons le terme *agir*, dans le sens le plus vrai et le plus plein du

4. K. Marx, *Contribution à la critique de l'économie politique*, pp. 29-30.

mot, aux hommes qui par leurs pensées dirigent le travail de leurs subordonnés.»⁵

«Production et action sont distinctes (sur leur nature nous pouvons faire confiance aux discours exotériques); il s'ensuit que la disposition à agir accompagnée de règle est différente de la disposition à produire accompagnée de règle. De là vient encore qu'elles ne sont pas une partie l'une de l'autre, car ni l'action n'est une production, ni la production une action. Et puisque l'architecture est un art, et est essentiellement une certaine disposition à produire, accompagnée de règle, et qu'il n'existe aucun art qui ne soit une disposition à produire accompagnée de règle, ni aucune disposition de ce genre qui ne soit un art, il y aura identité entre art et disposition à produire accompagnée de règle exacte. L'art concerne toujours un devenir, et s'appliquer à un art, c'est considérer la façon d'amener à l'existence une de ces choses qui sont susceptibles d'être ou de ne l'être pas, mais dont le principe d'existence réside dans l'artiste et non dans la chose produite: l'art, en effet, ne concerne ni les choses qui existent ou deviennent nécessairement, ni non plus les êtres naturels, qui ont en eux-mêmes leur principe. Mais puisque production et action sont quelque chose de différent, il faut nécessairement que l'art relève de la production et non de l'action... Ainsi donc, l'art, comme nous l'avons dit, est une certaine disposition, accompagnée de règle vraie, capable de produire; le défaut d'art, au contraire, est une disposition à produire accompagnée de règle fautive; dans un cas comme dans l'autre, on se meut dans le domaine du contingent.»⁶

C'est - à dire que, selon Aristote, sur le plan de la production existe une opposition entre la technique et l'agriculture, par conséquent entre le travail agricole et le travail technique ou le travail démiurgique. Le travail agricole, c'est une activité naturelle, il s'agit d'une opération de l'ordre du *faire* ou «agir», dont la fin est de produire des valeurs dont le producteur a en même temps l'usage: «c'est par nature que tous les êtres reçoivent de leur mère leur nourriture, si bien que les hommes eux aussi la reçoivent par nature, de la terre».⁷ Au contraire le travail technique, le travail artisanal, le travail démiurgique, c'est une activité productive de l'ordre du *créer*, dont la fin est la production de valeurs extérieures à l'artisan, destinées à l'usage des autres, autrement dit, l'activité artisanale est pour elle-même, sans autre but que son exercice et son accomplissement. C'est ainsi qu'Aristote aboutit, spéculativement, à l'opposition entre l'action, trait (selon Aristote) du travail productif agricole, et la création, trait (selon Aristote) du travail productif artisanal, qui «apparaît comme pure routine, application de recettes empiriques pour rendre un matériau conforme à un modèle dont la nature se fait connaître du dehors par les indications ou les ordres».⁸

Il est donc évident qu'Aristote à travers l'opposition entre le travail agricole et le travail artisanal

créé deux sortes de travail concret et deux sortes de valeur d'usage: le travail agricole concret et le produit qui lui correspond, destiné à l'usage direct du producteur, et le travail artisanal concret et le produit qui lui correspond destiné à l'usage des autres et non du producteur. Entre le cultivateur et la terre existe donc un lien direct, et, la production agricole étant le secteur dominant de la production antique dans son ensemble, ce lien montre d'une part la prédominance économique du cultivateur-propriétaire de la terre par rapport à l'artisan et marchand et autres catégories de la population, qui dépendent, essentiellement, de la production agricole, et d'autre part la suprématie sociale du travail agricole par rapport au travail artisanal et au métier du marchand. Au contraire, entre l'artisan, non propriétaire de la terre, producteur des valeurs destinées, exclusivement, aux autres et l'usager existe un lien de soumission économique personnel; c'est-à-dire que l'artisan-producteur lui-même et son travail dépendent du jugement de l'usager:

«...nous voulons parler de ces arts dont les productions peuvent être appréciées en connaissance de cause même par des personnes étrangères à l'art en question: ainsi, la connaissance d'une maison n'appartient pas seulement à celui qui l'a construite; mais meilleur juge encore sera celui qui l'utilise (en d'autres termes, le maître de maison), et un pilote portera sur un gouvernail une meilleure appréciation qu'un charpentier, et l'invité jugera mieux un bon repas que le cuisinier.»⁹

Par conséquent, selon Aristote, il y a une séparation entre le travail productif de l'artisan et le produit qu'il fabrique et le meilleur juge de la «forme» du produit est l'usager et non le producteur: «De ce décalage entre l'opération productrice et le produit, il résulte que ce n'est pas l'artisan, comme tel, qui aura la meilleure connaissance de la «forme» qu'il lui faut incarner dans la matière. Ses manipulations concernent les procédés de fabrication, les règles techniques: les moyens d'action sur la matière. La «forme» le dépasse. La science du produit dans son essence, comme «forme», c'est-à-dire comme fin, appartient exclusivement à celui qui sait à quoi sert la chose et comment s'en servir, à l'usager.»¹⁰

C'est ainsi que tandis que le cultivateur - propriétaire du sol est économiquement indépendant parce que lui-même est usager des produits de son travail, l'artisan, au contraire, est économiquement dépendant, parce que lui-même n'est pas usager des produits de son travail. En conséquence, c'est l'économie agricole qui a la prééminence sur l'économie artisanale et le commerce:

9. Aristote, *Politique*, 1282a 17-22.

10. J. P. Vernant, «Les aspects psychologiques du travail dans la Grèce ancienne» in *La Pensée*, p. 83, No 66, mars-avril, Paris, 1956.

5. Aristote, *La Politique*, 1325b, 20-25.

6. Aristote, *Ethique à Nicomaque*, 1140a, 3-24.

7. Aristote, *Economique*, Liv. I, Chap. II; paragraphe 2, Société d'Édition «Les Belles Lettres», Paris, 1968.

8. J. P. Vernant, «Les aspects psychologiques du travail dans la Grèce ancienne» in *La Pensée*, p. 83, No 66, mars-avril, Paris, 1956.

«Dans l'acquisition des biens, le souci qui vient en premier lieu est celui qui est conforme à la nature. Or, selon la nature, l'agriculture a la priorité; viennent ensuite les techniques qui tirent des richesses du sol, comme l'exploitation des mines ou toute autre activité du même genre. Ceci est vrai au plus haut point de l'agriculture, parce qu'elle est conforme à la justice; en effet, elle ne tire pas ses revenus des hommes, ni de leur bon gré comme dans le commerce ou dans l'emploi de salariés, ni contre leur gré comme à la guerre.»¹¹

Donc Aristote, après avoir moralisé la production agricole, la considérant comme un fait naturel conforme à la justice, subordonne les techniques à celle-ci, et aboutit à la séparation de l'agriculture du commerce et du travail salarié. Mais cette hiérarchisation, cet isolement des diverses branches de l'économie antique effectuée par Aristote est plutôt, d'une part, une présentation métaphysique des réalités économiques et du concept du travail, et d'autre part, à la fois, une image et une justification de la structure sociale esclavagiste, de la conscience sociale, de la conscience de classe:

«De plus, l'agriculture contribue grandement à la formation d'un caractère viril: à l'inverse des métiers manuels qui rendent les corps débiles, elle les rend capables de séjourner au grand air de travailler dur, capables encore d'affronter le danger à l'ennemi; les cultivateurs, en effet, sont les seuls dont les biens sont situés en dehors des remparts.»¹²

De plus, de ce texte du philosophe on dégage que le travail artisanal manuel crée une aliénation du producteur, tandis que le travail agricole libère le producteur et contribue «grandement à la formation d'un caractère viril». C'est-à-dire que le travail concret de l'artisan et du salarié aliène le producteur et que le travail concret du cultivateur contribue au renforcement de l'indépendance du producteur. En effet, tant l'artisan que le salarié de la société esclavagiste s'aliénaient dans la forme du produit, dans sa valeur d'usage. Pourquoi? Parce que l'artisan et le salarié ont rendu service aux usagers, ils étaient dépendants économiquement des usagers, ils étaient des «esclaves» dans la sphère de leurs métiers, tandis que le cultivateur-proprétaire du sol s'est rendu service à lui-même. Par conséquent ce n'est ni le travail agricole qui contribue à la virilité du producteur, à la suprématie sociale, ni le travail manuel artisanal qui aliène le producteur, comme le prétend Aristote, au contraire, c'est la place de chacun par rapport aux moyens de production qui conditionne sa place sociale et sa conscience sociale; on sait que dans le mode de production esclavagiste, dans toutes les sociétés pré-capitalistes, le moyen de production fondamental était la terre, et c'est alors la propriété privée de la terre qui conditionnait tant la «virilité»

du caractère du cultivateur, que la «débilité» de l'artisan et du salarié. C'est - à dire que le cultivateur étant conçu comme producteur-proprétaire du sol, du moyen de production fondamental, dominait économiquement et par là socialement et politiquement, tandis que l'artisan et le salarié, étant producteurs dépourvus de la propriété de la terre, étaient dépendants économiquement et par là socialement et politiquement. Or, ce n'est pas le travail concret artisanal et salarié qui crée l'aliénation du producteur dans la société esclavagiste, au contraire, c'est la propriété privée de la terre qui aliène le travail lui-même, tout travail manuel, tant artisanal qu'agricole:

«Quant à ceux qui devront cultiver la terre, la meilleure solution, dans l'hypothèse d'un Etat répondant à nos vœux, est de faire appel à des esclaves, pris parmi des hommes qui ne seront ni tous de même nationalité, ni d'un caractère résolu (car ainsi ils fourniraient un travail utile et ne présenteront en même temps aucun danger d'innovations). Une autre solution, qui vient en second rang, c'est de prendre des périèques de race barbare et d'un naturel semblable aux esclaves dont nous venons de parler. De ces laborieux, ceux qui sont au service des particuliers feront partie des biens propres des propriétaires fonciers, et ceux qui travaillent sur le domaine public seront la propriété de l'Etat.»¹³

Voilà donc qu'Aristote se trouve en contradiction avec soi-même, parce que, d'une part, il présente le travail agricole, en opposition au travail artisanal, comme une activité productive conforme à la nature de l'homme libre, et d'autre part, comme une activité entièrement contraire à la nature de l'homme libre, une activité «servile» au même titre que le travail artisanal.

Pourquoi ce tournant de la pensée économique d'Aristote à l'égard du travail agricole? Autrement dit comment faut-il expliquer cette contradiction inhérente à la nature du travail chez Aristote? Sur un plan d'ensemble de l'économie antique la conception aristotélicienne du travail productif n'est pas autre chose que l'histoire du développement du travail, l'histoire du développement de l'économie esclavagiste grecque. Dans la première phase de l'évolution de l'économie grecque où le mode de production esclavagiste était moins développé, l'agriculture, en général, se tenait à l'écart du travail servile et le producteur était en même temps propriétaire du sol et usager des produits de son travail; il s'agit de la production domestique, une production autarchique où le cultivateur se présentait plutôt comme chef et gérant d'une unité économique indépendante que comme producteur proprement dit, que comme travailleur manuel. C'est pourquoi le travail agricole pendant ce stade de l'évolution du travail productif en général n'était pas considéré

11. Aristote, *Economique*, Liv. I, Chap. II, paragraphe 2.

12. Aristote, *Economique*, Liv. I, Chap. II, paragraphe 3.

13. Aristote, *Politique*, 1330a, 25-30.

comme métier, mais comme action au profit exclusivement du cultivateur-proprétaire de la terre. Mais cette prérogative économique qui dissimule la nature du travail agricole comme travail manuel, avait des prolongements sociaux et politiques, qui fondaient le statut de l'homme libre-citoyen propriétaire du sol: son travail n'étant pas aliéné, lui-même n'était pas aliéné. C'est-à-dire que la différence entre le travail agricole concret et le travail artisanal concret se trouve dans le fait que dans la première phase du développement du mode de production esclavagiste le travail agricole n'était pas aliéné, tandis que le travail artisanal était aliéné.

La remarque que nous avons donc à faire, c'est que la contradiction établie spéculativement par Aristote entre le travail agricole et le travail artisanal est la conséquence directe de la division des hommes: en hommes libres et en hommes esclaves, en hommes libres propriétaires de la terre et en hommes libres sans terre: en hommes non aliénés et aliénés.

Mais cette contradiction qui établit la supériorité du travail agricole par rapport au travail artisanal, la supériorité de l'usager par rapport au producteur, a été tranchée par le développement du mode de production esclavagiste, qui, d'une part, a assimilé le travail agricole au concept de travail manuel au même titre que le travail artisanal, et d'autre part a accentué la suprématie sociale de l'usager par rapport au producteur.

En effet, le deuxième stade de l'évolution du mode de production esclavagiste est marqué par l'accroissement de la production et des forces productives, ce qui a entraîné l'introduction du travail servile (des esclaves) dans la production agricole, la commercialisation des produits agricoles, la commercialisation de la terre elle-même et par là l'expropriation du petit propriétaire de la terre et sa transformation en cultivateur salarié, qui produisait des valeurs d'usage pour les autres, pour les usagers et non pas, comme jadis, pour lui-même. C'est-à-dire que le travail agricole, autrefois travail «noble» et conforme à la nature de l'homme libre, a été transformé par la commercialisation et la concentration de la terre en travail conforme à la nature des esclaves et des salariés sans terre, un travail manuel commun comme le travail artisanal.

Cependant ces changements profonds dans l'économie, et notamment la commercialisation de la terre, n'avaient pas de répercussions dans la théorie économique: l'activité productive des esclaves, des salariés et des artisans, était considérée, exclusivement, comme travail concret qui rend service aux usagers non producteurs, comme travail qui produit exclusivement des valeurs d'usage. Pourquoi? Parce que la loi économique dominante du mode de production esclavagiste était la «commercialisation» du

travail et non pas la commercialisation de la force du travail. Mais «commercialisation» du travail signifie commercialisation de l'homme: l'homme esclave-marchandise, l'homme artisan et salarié-étranger (métèque et périèque). Par conséquent le travail manuel tant artisanal qu'agricole est propre à la nature de ces catégories de la population, et, en outre, tous les hommes libres sans terre étant obligés, pour vivre, d'exercer le même type de travail manuel que les esclaves et les étrangers, exerçaient donc par nécessité, un travail non conforme à la nature de l'homme libre. C'est ainsi qu'Aristote nous enseigne, aussi bien que presque tous les penseurs grecs, que ce n'est pas le travail productif qui détermine la nature de l'homme, au contraire c'est la nature de l'homme qui détermine la nature du travail. Autrement dit, c'est la nature qui fait les hommes libres-usagers et les hommes esclaves, salariés et artisans-producteurs. Et l'homme libre étant par nature supérieur à l'homme esclave et aux autres catégories de travailleurs manuels, il en résulte que l'usager est supérieur au producteur, d'où la «théorie» aristotélicienne du mépris du travail manuel et de la notion d'homme libre-citoyen comme homme usager, utilisateur, bénéficiaire, oisif, dont les activités se limitent aux activités politiques et intellectuelles, aux «travaux supérieurs».

Or, lorsque Aristote nous déclare tout d'abord que le travail agricole est supérieur au travail artisanal et que pour cela il est conforme à la nature de l'homme libre, et qu'ensuite il se contredit en déclarant que le travail agricole est entièrement contraire à la nature de l'homme libre, parce qu'il est un travail «servile» au même titre que le travail artisanal, il ne fait pas autre chose qu'une systématisation théorique de l'évolution du concept du travail en fonction du développement du mode de production esclavagiste, de la propriété privée de la terre, de la «commercialisation» du travail, c'est-à-dire la commercialisation de l'homme. Et c'est la commercialisation de l'homme (esclavage) qui a fait disparaître la distinction spéculative aristotélicienne entre le travail agricole et le travail artisanal, et qui a montré qu'il s'agit du travail productif manuel commercialisé (agricole et artisanal). Et cette «commercialisation» du travail, et non pas de la force du travail, détermine finalement la nature du travail dans le mode de production esclavagiste, comme travail concret exclusivement, qui rend service à l'usager. C'est pourquoi le travail productif manuel était conçu comme activité de production des valeurs d'usage, et non des valeurs d'échange, qui était une réalité économique manifestée dans le domaine de la production marchande esclavagiste. Toutefois, cette réalité (la valeur d'échange), cassée par la nature du mode de production esclavagiste, n'a pas échappé à certaine analyse

du grand philosophe, ce qui d'ailleurs constitue l'originalité de sa pensée économique.

III. la division du travail, la valeur d'échange, la monnaie et le commerce chez Aristote

L'analyse critique des réalités économiques de la société antique grecque, en général, était «inconnue» des penseurs. Platon et Xénophon comme «économistes» ont étudié les phénomènes économiques en fonction plutôt de la morale politique que de l'économie politique. Bien entendu tous les deux ont exprimé quelques idées sur l'économie esclavagiste et notamment sur la division du travail et la monnaie; cependant leurs réflexions, en ce qui concerne la division du travail, sont basées exclusivement sur la valeur d'usage, et en ce qui concerne la monnaie, sont valables, mais limitées. La division du travail tant pour Platon que pour Xénophon était considérée comme division des métiers¹⁴ en vue de l'amélioration de la qualité du produit fabriqué et non comme division d'une activité sociale rationnelle de l'homme en vue de l'accroissement de la production pour la satisfaction de ses besoins qui augmentent sans cesse. En ce qui concerne la monnaie, Platon l'étudie dans sa détermination réelle: «symbole d'échange» ou «signe de la valeur des objets échangés»,¹⁵ mais le philosophe limite la fonction de la monnaie aux échanges intérieurs, à la circulation des marchandises à l'intérieur de l'Etat, et ensuite il réclame une autre monnaie d'or ou d'argent pour les échanges extérieurs.¹⁶ D'autre part Xénophon sans entrer dans cette analyse platonicienne remarquable, mais limitée, de la monnaie, l'étudie sous ses formes spécifiques: monnaie comme moyen de circulation de marchandises et monnaie comme trésor, à travers sa théorie de l'exploitation intense des mines d'argent.¹⁷ Pourtant, c'est Aristote le premier à vouloir expliquer les phénomènes économiques, en particulier la valeur et la monnaie sous la lumière de la science économique proprement dite.

«Tout d'abord, on peut soulever la question de savoir si l'art d'acquérir des biens se confond avec l'économie domestique, ou s'il en est une partie, ou si enfin il lui est subordonné.¹⁸ «Quant à savoir si l'art d'acquérir les richesses est une branche de l'économie domestique, ou si c'est un art d'une espèce toute différente, le débat reste ouvert. Si le rôle de l'acquéreur de richesses est bien, en effet, de considérer les sources d'où proviennent richesses et propriété, mais si la propriété embrasse de multiples formes, et la richesse également, dans ces conditions la première question qui se pose est d'examiner si l'agriculture est une branche déterminée de l'art

d'acquérir des richesses, ou si c'est un art d'un genre tout différent.»¹⁹ «Ainsi, il existe une espèce de l'art d'acquérir qui par nature est une branche de l'économie domestique, dans la mesure où celle-ci doit, ou bien avoir sous la main, ou bien procurer, de façon à les rendre disponibles, les richesses dont il est possible de constituer des approvisionnement, quand elles sont nécessaires à la vie et utiles à la communauté politique et familiale. Et il semble bien que se soient là les éléments constitutifs de la véritable richesse... On voit donc qu'il existe un certain art naturel d'acquérir, pour les chefs de famille et pour les chefs politiques, et on aperçoit aussi la raison de ce fait.»²⁰

Il en résulte que l'économie domestique, l'agriculture, c'est un art d'acquérir des richesses, et un art naturel. Mais selon Aristote il y a encore d'autres «arts» d'acquérir des richesses: le commerce, dont le trait fondamental est la revente au-dessus du coût, le prêt à intérêt, l'industrie et le monopole:

«Chacune des choses dont nous sommes propriétaires est susceptible de deux usages différents: l'un comme l'autre appartient à la chose en tant que telle, mais ne lui appartient pas en tant que telle de la même manière. L'un est l'usage propre de la chose, et l'autre est étranger à son usage propre. Par exemple, en chaussure à deux usages: l'un consiste à la porter et l'autre à en faire un objet d'échange: l'un et l'autre sont bien des modes d'utilisation de la chaussure, car même celui qui échange une chaussure avec un acheteur qui en a besoin, contre de la monnaie ou de la nourriture, utilise la chaussure en tant que chaussure, mais il ne s'agit pas là toutefois de l'usage propre, car ce n'est pas en vue d'un échange que la chaussure a été faite. Il en est de même encore pour les autres objets dont on est propriétaire, car la faculté de les échanger s'étend à eux tous, et elle a son principe et son origine dans l'ordre naturel, en ce que les hommes ont certaines choses en trop grande quantité et d'autres en quantité insuffisante. Pris en ce sens là, il est clair aussi que le petit négociant n'est pas par nature une partie de la chrématistique puisque dans la mesure exigée pour la satisfaction de leurs besoins, les hommes étaient dans la nécessité de pratiquer l'échange. Certes, dans la première forme de communauté (c'est-à-dire la famille), il est manifeste que la faculté d'échange ne joue aucun rôle, son utilité se montre seulement quand la communauté s'élargit. En effet, les membres de l'association primitive possédaient toutes choses en commun; puis, une fois divisés en familles distinctes, ils maintinrent la possession commune pour de nombreux biens, et en répartirent d'autres, qui durent, selon les besoins, faire l'objet d'échanges réciproques, comme cela se pratique encore chez un grand nombre de nations barbares, qui se servent du troc pour échanger l'un contre l'autre les choses utiles à la vie, mais rien de plus: on donne, par exemple, et on reçoit du vin contre du blé, et ainsi de suite pour toutes les autres denrées analogues. Un tel mode d'échange n'est ni contre nature, ni une forme quelconque de chrématistique proprement dite (puisqu'il est, avons-nous dit, destiné à suffire à la satisfaction de nos besoins naturels). Cependant c'est de lui que dérive logiquement la forme élargie de l'échange. En effet, quand se développe l'aide que se prêtent les divers pays par l'importation des produits déficitaires et l'exportation des produits en excédent, l'usage de la monnaie s'introduit comme une nécessité. Car les différentes choses nécessaires à nos besoins naturels n'étant pas toujours d'un transport facile, on se mit par suite mutuellement d'accord, en vue des échanges, pour donner et recevoir une matière de nature telle que, tout en gardant une utilité intrinsèque, elle offrit l'avantage de se transmettre aisément de la main à la main pour assurer les besoins vitaux; on prit, par exemple, le fer, l'argent, ou tout autre métal de ce genre, dont au début on détermina la valeur simplement par la grandeur et le poids, mais finalement on y apposa

14. Platon, *République*, 372c-373d. Xénophon, *Cyropédie*, VIII, 2, 6-7.

15. Platon, *République*, 371b.

16. Platon, *Les Lois*, 847c-e.

17. Xénophon, *Revenus*, 4, 1-18.

18. Aristote, *Politique*, 1256a, 1-5.

19. *Ibid.*, 1256a, 13-18.

20. *Ibid.*, 1256b, 27-38.

une empreinte, pour échapper à la peine de la mesure, l'empreinte étant mise comme signe de la quantité de métal.

Une fois la monnaie inventée à cause de la nécessité de l'échange, une autre forme de la chrématistique vit le jour, le petit négoce, qui tout d'abord se fit probablement d'une manière toute simple, mais prit ensuite, sous l'action de l'expérience, une *allure plus savante, en cherchant les sources et les méthodes d'échange destinées à procurer le maximum de profit*. De là vient l'idée que la chrématistique a principalement rapport à la monnaie, et que son rôle est d'être capable d'étudier les sources où l'on trouvera de l'argent en abondance, car cet art-là semble être créateur de richesse et de biens. Et, en effet, on pose souvent en fait la richesse comme n'étant rien d'autre qu'une abondance de numéraire, parce que c'est à la monnaie qu'ont rapport la chrématistique et sa forme mercantile. A d'autres moments, en revanche on est d'avis que *la monnaie est une pure niaiserie, une chose entièrement conventionnelle et sans rien de naturel*...

...La chrématistique naturelle relève de l'économie domestique, tandis que le commerce est l'art de créer des richesses, non pas de toute façon, mais seulement par le moyen d'échange de biens. Et c'est cette dernière forme qui, semble-t-il, a rapport à la monnaie, car la monnaie est dans ce cas principe et fin de l'échange. Dès lors cette sorte de richesse qui provient de la chrématistique ainsi définie est véritablement sans limites... ..., ainsi également, pour cette forme de chrématistique il n'y a pas de limite à sa fin, et sa fin est la richesse et l'acquisition des biens au sens mercantile. Au contraire, l'art d'acquies des richesses pour l'administration de sa maison, tout différent de la chrématistique proprement dite, a une limite, car l'acquisition illimitée de monnaie n'est pas l'affaire de l'économie domestique...

...Cependant on fait de toutes ces activités une affaire d'argent, dans l'idée que gagner de l'argent est leur fin et que tout doit conspirer pour atteindre ce but.²¹

«Car la monnaie a été inventée en vue de l'échange, tandis que l'intérêt multiplie la quantité de monnaie elle-même. C'est même là l'origine du terme *intérêt*: car les êtres engendrés ressemblent à leurs parents, et l'intérêt est une monnaie née d'une monnaie. Par conséquent, cette dernière façon de gagner de l'argent est de toutes la plus contraire à la nature.»²²

«Quant à l'autre forme de chrématistique, qui a pour objet l'échange, sa branche la plus importante est le commerce extérieur (dont il y a trois parties: l'armement naval, le transport des marchandises et leur vente à l'entrepôt; ces trois branches diffèrent l'une de l'autre, en ce que les unes offrent plus de sûreté et que les autres procurent un bénéfice plus considérable); la seconde branche est le prêt à intérêt, et la troisième le travail salarié (ce dernier comprenant le travail des métiers manuels, et le travail des ouvriers non qualifiés, qui se servent uniquement de leur force physique). Il y a encore une troisième espèce de chrématistique, qui tient le milieu entre la dernière espèce et la première (puisqu'elle participe en quelque chose à la fois de l'art d'acquies naturel et de l'art qui repose sur l'échange): ce sont toutes les industries qui tirent leur profit du sein de la terre ainsi que des produits du sol, produits qui, tout en ne portant pas eux-mêmes de fruits, n'en ont pas moins une utilité certaine: par exemple, l'abattage des arbres et l'exploitation minière en général, cette dernière industrie comprenant à son tour plusieurs classes répondant aux diverses sortes de métaux qu'on extrait de la terre...

Parmi les métiers dont nous parlons ceux où l'habileté technique se déploie le plus sont aussi ceux où l'élément hasard intervient le moins; les plus mécaniques sont ceux dans lesquels le corps de l'ouvrier subit la plus forte détérioration; les plus serviles, ceux où

la force corporelle joue le principal rôle; les plus ignobles, enfin, ceux où est requis en sus le minimum de valeur morale.»²³

«On devrait bien aussi former un recueil des renseignements que nous possédons à l'état dispersé sur les moyens grâce auxquels certains particuliers ont réussi à faire fortune, car tous ces moyens sont utiles à ceux qui tiennent en honneur la chrématistique. Citons l'exemple de Thales de Milet...

...Comme on lui faisait des reproches de la pauvreté, qu'on regardait comme une preuve de l'inutilité de la philosophie, l'historien raconte qu'à l'aide d'observations astronomiques et l'hiver durant encore, il avait prévu une abondante récolte d'olives. Disposant d'une petite somme d'argent, il avait alors versé des arrhes pour utiliser tous les pressoirs à huile de Milet et de Chio, dont la location lui fut consentie à bas prix, personne ne se portant enchériseur. Quand le moment favorable fut arrivé, il se produisit une demande soudaine et massive de nombreux pressoirs, et il les sous-loua aux conditions qu'il voulut...

...Thales, donc, à ce qu'on rapporte, donna de cette façon un exemple frappant de sa sagesse, mais, comme nous l'avons indiqué, le procédé qu'il adopta pour faire fortune a une portée générale, et vaut pour quiconque est en mesure de s'assurer à soi-même une *monopole*. C'est même ce qui explique que certaines cités emploient cet expédient quand elles sont à court d'argent: elles établissent un *monopole pour les marchandises*.

...Il est utile, même pour les hommes d'Etat, de connaître ces expédients, car un grand nombre de cités doivent recourir à des moyens de ce genre pour améliorer leurs finances, autant qu'une famille, et même davantage. De là vient que même certains hommes d'Etat se consacrent exclusivement à cette partie de l'administration.»²⁴

«Si donc tout d'abord on a établi l'égalité proportionnelle des produits et qu'ensuite seulement l'échange réciproque ait lieu, la solution sera obtenue; et faute d'agir ainsi, le marché n'est pas égal et ne tient pas, puisque rien n'empêche que le travail de l'un n'ait une valeur supérieure à celui de l'autre, et c'est là ce qui rend une pérequisition préalable indispensable...

...C'est pourquoi toutes les choses faisant objet de transaction doivent être d'une façon quelconque *commensurables entre elles*. C'est à cette fin que la monnaie a été introduite, devenant une sorte de moyen terme, car elle mesure toutes choses et par suite l'excès et le défaut: par exemple combien de chaussures équivalent à une maison ou à telle quantité de nourriture. Il doit donc y avoir entre un architecte et un cordonnier le même rapport qu'entre un nombre déterminé de chaussures et une maison (ou telle quantité de nourriture), faute de quoi il n'y aura ni échange ni communauté d'intérêts; et ce rapport ne pourra être établi que si entre les biens à échanger il existe une certaine égalité. Il est donc indispensable que tous les biens soient mesurés au moyen d'un unique étalon, comme nous l'avons dit plus haut. Et cet étalon n'est autre, en réalité que le besoin, qui est le lien universel (...); mais la monnaie est devenue une sorte de substitut du besoin et cela par convention, et c'est d'ailleurs pour cette raison que la monnaie reçoit le nom *nomisma* (nomisma signifie en grec monnaie), parce qu'elle existe non pas par nature, mais en vertu de la loi (nomos), et qu'il est en notre pouvoir de la changer et de la rendre inutilisable.»²⁵

«La monnaie, il est vrai, est soumise aux mêmes fluctuations que les autres marchandises (car elle n'a pas toujours un égal pouvoir d'achat); elle tend toutefois à une plus grande stabilité. De là vient que toutes les marchandises doivent être préalablement estimées en argent, car de cette façon il y aura toujours possibilité d'échange, et

23. Aristote, *Politique*, 1258b, 22-38. C'est moi qui souligne.

24. Aristote, *Politique*, 1259a, 3-35. C'est moi qui souligne.

25. Aristote, *Ethique à Nicomaque*, 1133a, 10-33. C'est moi qui souligne.

21. Aristote, *Politique*, 1257a, 5-1258a, 14. C'est moi qui souligne.

22. Ibid., 1258b, 4 sq. C'est moi qui souligne.

par suite communauté d'intérêts entre les hommes. La monnaie, dès lors, *jouant le rôle de mesure, rend les choses commensurables entre elles et les amène ainsi à l'égalité*: car il ne saurait y avoir ni communauté d'intérêts sans échange, ni échange sans égalité, ni enfin égalité sans commensurabilité...

... Il doit donc y avoir *quelque unité de mesure, fixée par convention, et qu'on appelle pour cette raison nomisma*, car c'est cet étalon qui rend toutes choses commensurables, puisque tout se mesure en monnaie. Appelons par exemple une maison A, dix mines B, un lit C. Alors A est moitié de B si la maison vaut cinq mines, autrement dit est égale à cinq mines; et le lit C est la dixième partie de B: on voit tout de suite combien de lits équivalent à une maison, à savoir cinq. *Qu'ainsi l'échange ait existé avant la création de la monnaie cela est une chose manifeste*, puisqu'il n'y a aucune différence entre échanger cinq lits contre une maison ou payer la valeur en monnaie des cinq lits.²⁶

De ces textes célèbres de la *Politique* et de l'*Ethique à Nicomaque*, en matière d'économie politique, il résulte sans équivoque qu'Aristote est le fondateur de l'économie politique, de la science économique, et que les grands classiques de l'économie politique capitaliste, comme par exemple A. Smith et Ricardo, ont basé, d'une certaine façon, leurs analyses remarquables sur les conclusions aristotéliennes. En effet, Aristote, le plus grand savant de l'Antiquité, étudie d'une manière étonnante les questions fondamentales de la production marchande esclavagiste, questions de toute économie politique: la division du travail, la valeur d'échange, la monnaie, le prix, l'offre et la demande, le profit et le salaire.

Le philosophe, tout d'abord, définit la chrématistique comme une méthode d'enrichissement à travers l'augmentation de la productivité du travail, la division du travail, l'accroissement de la production. Ensuite il distingue la chrématistique en «*chrématistique naturelle*» (l'économie domestique - agriculture), en «*chrématistique non-naturelle*» (commerce, prêt à intérêt, industrie, «monopole») et en «*chrématistique mixte*»: il s'agit de la chrématistique qui est à la fois «naturelle» et «non-naturelle» (l'industrie minière en général).

Sans doute la distinction aristotélienne entre les trois chrématistiques ne résiste-t-elle pas à la critique scientifique, parce qu'elle brise l'unité du travail productif, sépare brutalement les diverses branches de l'économie pour justifier enfin la propriété privée de la terre comme un fait naturel en opposant moralement son exploitation aux autres secteurs économiques et aux autres formes d'exploitation (industrie et commerce). Mais, justifiant et moralisant la propriété privée de la terre et l'exploitation agricole. Aristote justifie et moralise en même temps toute propriété esclavagiste, toute forme d'exploitation esclavagiste. D'ailleurs cela est évi-

dent, parce qu'Aristote juxtapose entre les deux chrématistiques: «naturelle» et «non-naturelle», vigoureusement opposées, une troisième: la «chrématistique mixte», à la fois «naturelle» et «non-naturelle», «morale» et «immorale». En conséquence, c'est le philosophe lui-même qui montre, d'une certaine façon, que sa distinction entre les trois chrématistiques est dépourvue de tout fondement réel, et que les diverses branches économiques sont inséparables dans le processus de la production et de la circulation du produit social.

Néanmoins, à travers les trois chrématistiques on dégage la notion de division du travail chez Aristote, qui prend le contre pied de la notion de division du travail chez Platon et Xénophon. Nous savons que la notion de division du travail est conçue par Platon et Xénophon comme division des métiers pour l'amélioration de la *qualité* des produits fabriqués, de la perfection de leur valeur d'usage, et non pour la *quantité* des produits fabriqués, c'est-à-dire l'augmentation de la production. Au contraire, Aristote considérant la chrématistique comme source du profit, comme méthode d'enrichissement et d'accroissement de la richesse, accentue nécessairement d'une part l'importance de la *quantité* des produits fabriqués par rapport à leur *qualité*, à leur valeur d'usage dans le processus économique, et d'autre part le rôle décisif de la division sociale du travail: agriculture - industrie - commerce, et des techniques spécialisées, en vue de l'augmentation de la quantité des produits pour la satisfaction des besoins des hommes. C'est-à-dire que le concept de division sociale du travail est conçu par Aristote en fonction de la production en masse des produits, de l'augmentation continue de la production. Et cela constitue la première interprétation scientifique de la division sociale du travail, et la première grande contribution de la pensée grecque à l'économie politique comme science.

En effet, Aristote a raison, parce que la division du travail et les techniques spécialisées sont indissociables de la production: l'augmentation de la production a fait naître la division sociale du travail et stimulait et stimule la spécialisation du travail, et inversement la division sociale et la spécialisation du travail stimulait et stimule d'une part l'augmentation de la production et d'autre part la spécialisation de la production.

Qu'est-ce que la spécialisation de la production? C'est la division sociale du travail et les techniques spécialisées qui nous donne la réponse. Dès la première grande division sociale du travail (l'élevage comme principale branche de travail) la production a commencé à se *spécialiser lentement*: production laitière et métiers domestiques, et c'est dès la deuxième et la troisième grande division du travail

26. Ibid., 1133b, 13-28. C'est moi qui souligne.

(agriculture - artisanat - commerce) que la production se présente comme une production véritablement spécialisée: produits agricoles - produits artisanaux; ensuite à l'intérieur de l'agriculture, le travail et en conséquence la production se spécialisaient agriculture arbutive et agriculture céréalière; et à l'intérieur de l'artisanat apparaît une foule de techniques dont la production était tout à fait spécialisée. C'est ainsi que nous sommes en présence de la production d'objets de même type, que les producteurs fabriquaient non pas pour eux - mêmes mais pour les autres. Mais cela signifie que les échanges, nés directement de la division du travail, sont devenus nécessaires pour la satisfaction des besoins des membres de la communauté: «...les membres de l'association primitive..., une fois divisés en familles distinctes, ils maintinrent la possession commune pour de nombreux biens, et en répartirent d'autres, qui durent, selon les besoins, faire l'objet d'échanges réciproques, comme cela se pratique encore chez un grand nombre de nations barbares, qui se servent du *troc pour échanger l'une contre l'autre les choses utiles à la vie, mais rien de plus: on donne, par exemple, et on reçoit du vin contre du blé*, et ainsi de suite pour toutes les autres denrées analogues.»²⁷

C'est donc la conception aristotélicienne du *troc* que nous présente le produit sous sa double forme: valeur d'échange-valeur d'usage, c'est-à-dire le produit comme «*marchandise*». Mais ce qui est étonnant dans l'analyse aristotélicienne du *troc* primitif, c'est que le philosophe nous définit avec précision la forme la plus simple de la circulation de la marchandise: on échange «l'une contre l'autre les choses utiles à la vie, mais rien de plus: on donne, par exemple, et on reçoit du vin contre du blé». La marchandise est donc tout d'abord, selon Aristote, un produit du travail, qui satisfait un besoin quelconque de l'homme, et deuxièmement un produit que l'on échange contre un autre: *vin* contre *blé*. Par conséquent le philosophe nous donne le type le plus simple de la circulation de la marchandise: marchandise vin contre marchandise blé (M-M). En analysant ce type M-M nous constatons deux choses: en premier lieu les marchandises circulent sans l'intercession de l'argent (monnaie): «Qu'ainsi l'échange ait existé avant la création de la monnaie, cela est une chose manifeste,....»²⁸ et en deuxième lieu que le but de cette circulation simple des marchandises n'est pas le profit commercial, mais la satisfaction immédiate d'un besoin déterminé de l'usager. C'est pourquoi le *troc*, comme nous le dit Aristote, dans sa première forme, n'avait pas un caractère commercial proprement dit, il s'agissait d'un é-

change *simple*. Et si nous voulons rester dans le schéma aristotélicien de deux chrématistiques: chrématistique naturelle, et chrématistique non naturelle, nous constatons qu'il s'agit des échanges (*troc*) qui avaient lieu dans le cadre de la chrématistique naturelle ou économie domestique, dont le trait est que le but des échanges n'était pas le profit commercial.

«Cependant c'est de lui (*troc*) que dérive logiquement la forme élargie de l'échange. En effet, quand se développa l'aide que se prêtent les divers pays par l'importation des produits déficitaires et l'exportation des produits en excédent, l'usage de la monnaie s'introduisit comme une nécessité.»²⁹

Aristote approfondissant donc son analyse du *troc* aboutit logiquement au commerce de grande distance entre les divers pays par l'intermédiaire de la monnaie, c'est - à - dire que le développement économique a entraîné l'élargissement des échanges, ce qui a donné naissance à une autre forme de circulation des marchandises: *la forme de numéraire*. C'est ainsi que le philosophe passe de la chrématistique «naturelle» et du *troc* à la chrématistique «non-naturelle», la chrématistique mercantile: «la forme domestique de la chrématistique a en vue une fin autre que l'accumulation de l'argent, tandis que la seconde forme a pour fin l'accumulation même»;³⁰ «la chrématistique naturelle relève de l'économie domestique tandis que le commerce et l'art de créer des richesses, non pas de toute façon, mais seulement par le moyen d'échange de biens. Et c'est cette dernière forme qui, semble-t-il, a rapport à la monnaie, car la monnaie est dans ce cas principe et fin de l'échange. Dès lors cette sorte de richesse qui provient de la chrématistique ainsi définie est véritablement sans limites.»³¹

Il résulte toute d'abord que la monnaie s'étant introduite dans les échanges, elle s'introduit nécessairement dans tous les échanges tant de l'économie domestique que de la chrématistique mercantile, et deuxièmement la monnaie est échangeable avec toutes les marchandises, c'est-à-dire qu'elle est le moyen de la circulation des marchandises, dont Aristote a découvert les types fondamentaux.

Le premier type est celui où le but de l'échange des marchandises tant pour le vendeur que pour l'acheteur est la valeur d'usage de la marchandise. Par exemple le producteur du vin a besoin du blé et le producteur du blé a besoin du vin, et pour que l'un et l'autre obtiennent la marchandise dont ils ont besoin, il faut procéder à l'opération suivante: ils vendent leur marchandise, obtiennent de l'argent et enfin

27. Aristote, *Politique*, 1257a, 20-27. C'est moi qui souligne.

28. Aristote, *Ethique à Nicomaque*, 1133b, 25-27.

29. Aristote, *Politique*, 1257a, 30-33.

30. *Ibid.*, 1257b, 37-39.

31. *Ibid.*, 1257b, 20-25.

avec l'argent ils achètent la marchandise dont ils ont besoin: l'un le blé et l'autre le vin. C'est - à - dire que ce type de la circulation des marchandises est: la *Marchandise vin* contre l'*Argent* et l'*Argent* contre la *Marchandise blé*, soit M-A-M; c'est-à-dire que dans ce cas-là à partir du moment où la marchandise passe aux mains tant de l'acheteur que du vendeur, elle cesse d'être une marchandise et n'est autre qu'une valeur d'usage déterminée en vue de la satisfaction d'un besoin déterminé aussi; autrement dit, ni l'un ni l'autre ne font l'échange en vue d'une *revente*, ils ne sont pas marchands, ils sont exclusivement usagers.

Le deuxième type est celui de la chrématistique mercantile où le but de l'échange des marchandises tant pour le vendeur que pour l'acheteur ou pour l'un des deux, est la valeur d'échange en vue de la revente, c'est-à-dire en vue d'argent: *c'est le commerce!* Par exemple, le commerçant X achète du vin pour le revendre et obtenir de nouveau de l'argent, pour cela il procède à l'opération suivante: *Argent* contre *Marchandise vin* et *Marchandise vin* contre *Argent*, soit *Argent - Marchandise - Argent* ou *A - M - A*. C'est-à-dire qu'à partir du moment où la marchandise passe aux mains du marchand, elle reste une marchandise, une valeur d'échange; c'est-à-dire que le marchand n'est pas l'usager des marchandises qu'il possède, au contraire, son but est leur revente et l'obtention d'argent; et par là on comprend facilement ce qu'Aristote dit, à savoir que la «monnaie est principe et fin de l'échange» et que la «richesse qui provient de la chrématistique (mercantile)...est véritablement sans limites»; autrement dit pour le type A-M-A il n'y a pas de limites, il est infini: *Argent-Marchandise-Arget-Marchandise-Arget...* ou *A-M-A-M-A...* C'est ainsi qu'Aristote découvre les types de la circulation des marchandises procède à l'analyse de la valeur, de la monnaie et des formes du profit, la première de son genre dans l'histoire de l'économie politique.

La théorie de la valeur et du prix chez Aristote

«...chaque marchandise se présente sous le double aspect de valeur d'usage et de valeur d'échange.»³²

«La marchandise est valeur d'usage, froment, toile, diamant, machine, etc., mais en même temps, en tant que marchandise, elle n'est pas valeur d'usage. Si elle était valeur d'usage pour son possesseur, c'est-à-dire un moyen immédiat de satisfaire ses propres besoins, elle ne serait pas marchandise. Pour lui, elle est bien plutôt non-valeur d'usage, elle est simplement le support matériel de la valeur d'échange ou simple moyen d'échange; en tant que support actif de la valeur d'échange, la valeur d'usage devient moyen d'échange. Pour son possesseur, elle n'est plus valeur d'usage qu'en tant que valeur d'échange.»³³

32. K. Marx, *Contribution à la critique de l'économie politique*, p. 7. C'est Marx qui souligne.

33. K. Marx, *Contribution à la critique de l'économie politique*, p. 20. C'est Marx qui souligne.

Et K. Marx ajoute dans la même page, note 1: «C'est sous cette forme déterminée qu'Aristote conçoit la valeur d'échange.» En effet, l'auteur du *Capital* a raison: «Chacune des choses dont nous sommes propriétaires est susceptible de deux usages différents... L'un est l'usage propre de la chose, et l'autre est étranger à son usage propre. Par exemple, une chaussure a deux usages: l'un consiste à la porter et l'autre à en faire un objet d'échange: l'un et l'autre sont bien des modes d'utilisation de la chaussure, car même celui qui échange une chaussure avec un acheteur qui en a besoin, contre de la monnaie ou de la nourriture, utilise la chaussure en tant que chaussure, mais il ne s'agit pas là toutefois de l'usage propre, car ce n'est pas en vue d'un échange que la chaussure a été faite. Il en est de même encore pour les autres objets dont on est propriétaire, car la faculté de les échanger s'étend à eux tous...»³⁴

C'est donc Aristote qui nous donne, avant les théoriciens de l'économie politique capitaliste classique et avant K. Marx, la définition scientifique de la marchandise: c'est un objet d'échange, c'est un produit du travail de l'homme producteur, qui se présente sous la double forme: valeur d'usage et valeur d'échange: «Or la réciprocité, j'entends celle qui est proportionnelle, est réalisée par l'assemblage en diagonale. Soit par exemple A un architecte, B un cordonnier, C une maison et D une chaussure: il faut faire en sorte que l'architecte reçoive du cordonnier le produit du travail de ce dernier et lui donne en contrepartie son propre travail. Si donc d'abord on a établi l'égalité proportionnelle des produits et qu'ensuite seulement l'échange réciproque ait lieu, la solution sera obtenue.»³⁵

Aristote, qui méprisait le travail manuel, déclare sans réserve que c'est le travail manuel le seul travail productif qui crée les marchandises, les valeurs d'échange. Par conséquent le grand philosophe est le premier penseur qui a approché l'essence de la notion de valeur comme travail matérialisé.

Il est donc clair qu'Aristote, considérant les marchandises essentiellement comme valeurs d'échange, cherche à trouver ce qui fait l'unité des marchandises, ce qui fait que les marchandises sont échangeables, c'est - à - dire que les marchandises sont des produits non simplement du travail manuel, cela d'ailleurs est affirmé avec fermeté par le philosophe, mais fondamentalement d'un travail particulier, du travail humain, social, abstrait. Pourtant, comme K. Marx le note, Aristote «en sa qualité de Grec de l'Antiquité... ne pouvait la (l'unité des marchandises) trouver».³⁶

34. Aristote, *Politique*, 1257a, 6-15.

35. Aristote, *Ethique à Nicomaque*, 1133a, 5-12.

36. K. Marx, *Contribution à la critique de l'économie politique*, p. 42, note 1.

C'est vrai qu'Aristote n'a pas saisi la nature du travail matérialisé dans les marchandises, la propriété commune qui les rend comparables entre elles lors de l'échange, autrement dit qu'elles sont des produits du *travail abstrait*, du *travail humain pur et simple*, du *travail social*, travail abstrait, créateur de valeur, *considéré comme dépense d'énergie*. Par conséquent Aristote ne pouvait faire abstraction des caractères concrets, des aspects infiniment variés des divers travaux productifs accomplis par l'homme, ne pouvait parvenir à une conception *abstraite* du travail valable pour tous les travaux quels qu'ils soient, et par là voir le fondamental: tous les travaux se ressemblent, puisqu'ils exigent tous une dépense d'énergie, toutes les marchandises se ressemblent parce que leur valeur est la matérialisation, la cristallisation du *travail abstrait*, la matérialisation de leur propriété commune: *la dépense d'énergie*.

Lorsqu'Aristote déclare donc que les marchandises, les valeurs d'échange sont des produits du travail productif, il entend simplement qu'elles sont des produits du *travail concret* et non du *travail abstrait*. C'est pourquoi sa théorie de la valeur se trouve dans une impasse. En effet, quand un produit du travail humain devient une marchandise, cela exprime qu'il a, à la fois, une *valeur d'usage* et une *valeur d'échange*; c'est un produit du *travail concret* correspondant aux caractères concrets des divers travaux, à la création des valeurs d'usage différentes, et du *travail abstrait* ou de la dépense d'énergie correspondant à la création des valeurs d'échange semblables. Or, Aristote a saisi *l'unité de la marchandise*: valeur d'usage-valeur d'échange, mais d'une façon métaphysique et non dialectique, ce qui l'a empêché de trouver *l'unité des marchandises* à travers le travail abstrait commun, qui rend comparables leurs valeurs d'usage différentes. C'est-à-dire qu'Aristote ne pouvant pas comprendre la contradiction dialectique entre le travail concret, individuel et le travail abstrait, social, n'a pas pu comprendre que le travail concret est une partie du travail social: chaque travail concret créant une valeur d'usage incarnée, une espèce déterminée de travail social, abstrait: les chaussures-le travail du cordonnier, la table-le travail du menuisier, le vin-le travail du viticulteur, etc; le travail social dépensé sous une forme déterminée constitue donc le travail concret; il est, à la fois, sous sa forme spécifique, un fragment *quantitatif* du travail abstrait, social, et un aspect *qualitatif* sous la forme de la valeur d'usage. Par conséquent les valeurs d'usage aussi disparates des marchandises, leurs qualités physiques différentes, les rendent *incommensurables*, et ce qui les fait commensurables c'est la valeur d'échange, le travail abstrait, social, *rapport quantitatif* dans lequel les valeurs d'usage d'espèce différente sont échangées l'une contre l'autre. C'est

ainsi qu'Aristote ne pouvant saisir la nature de la valeur d'échange et s'étant accroché à la valeur d'usage, «en sa qualité de Grec de l'Antiquité», ne pouvait envisager la marchandise en tant que valeur d'échange au sens du travail social, abstrait, mis en elle, indépendamment de son utilité concrète, de sa valeur d'usage. Et par là on comprend pourquoi le philosophe n'a pas envisagé d'étudier, d'analyser, d'expliquer que *la grandeur de la valeur du travail est déterminée par le temps de travail socialement nécessaire*,³⁷ et que la productivité du travail s'exprime dans la *quantité* de produits créés en une unité de temps de travail.

D'ailleurs cette impasse de la théorie de la valeur chez Aristote est manifeste dans sa théorie du *prix* où le philosophe ne se dissimule pas que les marchandises différentes mesurées par l'argent constituent des grandeurs absolument incommensurables: «...toutes les marchandises doivent être préalablement estimées en argent (prix), car de cette façon il y aura toujours possibilité d'échange, et par suite communauté d'intérêts entre les hommes. La monnaie, dès lors, jouant le rôle de mesure, rend les choses commensurables entre elles et les amène ainsi à l'égalité: car il ne saurait y avoir ni communauté d'intérêts sans échange, ni échange sans égalité, ni enfin égalité sans commensurabilité. Si donc, en toute rigueur, il n'est pas possible de rendre les choses par trop différentes commensurables entre elles, du moins, pour nos besoins courants peut-on y parvenir d'une façon suffisante».³⁸

C'est-à-dire que le philosophe définit le *Prix* comme *l'estimation préalable de la valeur des marchandises en argent*; et partant de cette définition du prix, il conclut que la monnaie rend commensurables toutes les marchandises et les amène à l'égalité, parce qu'il n'existe ni échanges sans égalité ni égalité sans commensurabilité. En conséquence Aristote *identifie la valeur et le prix* en fonction du rôle de mesure de la monnaie; autrement dit, valeur et prix sont des *notions identiques* chez Aristote, et la *monnaie est la mesure commune de la grandeur de la valeur des marchandises*. Pour lui ce n'est donc pas le temps de travail socialement nécessaire qui mesure la grandeur de la valeur, mais la monnaie. Cependant la monnaie est argent, or, et l'argent et l'or sont des minerais extraits de la terre et transformés en pièces

37. Le temps de travail socialement nécessaire est celui qu'exige la fabrication de telle ou telle marchandise, dans des conditions sociales de production moyennes, c'est-à-dire avec un niveau technique moyen, une habileté moyenne et une intensité de travail moyenne. Il correspond aux conditions de production, dans lesquelles sont fabriquées la plupart des marchandises d'un type donné. Le temps de travail socialement nécessaire varie selon le degré de la productivité du travail.

38. Aristote, *Ethique à Nicomaque*, 1133b, 14-20.

à travers «le travail des métiers manuels, et le travail des ouvriers non qualifiés».³⁹ La monnaie est donc un objet du travail humain abstrait, une marchandise comme les autres: valeur d'usage et valeur d'échange; mais d'une valeur d'usage «exceptionnelle»: «elle (la monnaie) offre l'avantage de se transmettre aisément de la main à main pour assurer les besoins vitaux».⁴⁰ Mais la monnaie, cette marchandise universelle, qui mesure toutes les marchandises, doit aussi être mesurée: pour jouer son rôle de commensurabilité générale, il faut qu'elle ait un prix. Et alors on se demande comment la monnaie marchandise sera mesurée? Là Aristote se trouve dans une impasse, il ne peut répondre ou sa réponse montre son embarras à rendre les marchandises commensurables au moyen de la monnaie. En effet selon la théorie économique aristotélicienne le prix est l'estimation préalable de la valeur des marchandises en argent, la valeur et le prix sont des notions identiques, or la valeur de la marchandise-monnaie (argent) doit être préalablement estimée au moyen de l'argent, autrement dit l'argent mesure l'argent ou la marchandise-monnaie est *commensurable en soi*. Mais cela est une absurdité, dont Aristote se rend compte, pour cette raison il répond d'une autre manière: «...il n'est pas possible de rendre les choses par trop différentes commensurables entre elles, du moins pour nos besoins courants, peut-on y parvenir d'une façon suffisante. Il doit donc y avoir quelque unité de mesure, fixée par convention, et qu'on appelle pour cette raison *nomisma* (monnaie), car c'est cet étalon qui rend toutes choses commensurables, puis-que tout se mesure en monnaie».⁴¹ «A d'autres moments, en revanche on est d'avis que la monnaie est une pure *niaiserie*, une chose entièrement *conventionnelle* et sans rien de naturel, parce que, ceux qui s'en servent venant à lui substituer un autre étalon, elle *perd toute valeur*».⁴² C'est-à-dire qu'Aristote nous dit que, d'une part, les marchandises sont commensurables au moyen de la monnaie, dans la mesure où cela est nécessaire pour les besoins pratiques («pour nos besoins courants»), et que, d'autre part, la monnaie est une «pure niaiserie, une chose entièrement conventionnelle» dépourvue de «toute valeur»; autrement, Aristote considérant la monnaie comme une chose nécessaire pour les besoins pratiques, une chose sans valeur, une niaiserie, la rend chose *incommensurable*. Et alors comment la monnaie chose *incommensurable* peut-elle être la mesure de toutes les marchandises? C'est une absurdité aussi. Par conséquent Aristote voulant éviter le

déraillement que la monnaie est *commensurable en soi*, tombe fatalement dans un autre déraillement selon lequel la monnaie est *incommensurable*.

Mais toutes ces conceptions contradictoires en matière de monnaie comme mesure de grandeur de la valeur sont les conséquences directes de la théorie, pas du tout convaincante, du prix chez Aristote, qui définit le prix comme l'estimation préalable de la valeur des marchandises en argent, et par là, identifie faussement les notions de valeur et de prix.

Qu'est-ce que le prix? C'est l'expression de la valeur en argent, en monnaie. Cela signifie deux choses: tout d'abord que le prix dérive de la valeur, le prix n'est pas l'estimation préalable de la valeur en argent comme dit Aristote, et deuxièmement que les notions de valeur et de prix ne sont pas identiques, comme dit aussi Aristote.

Le prix dérive de la valeur ou la valeur est le régulateur invisible du prix. Nous le savons déjà et Aristote nous enseigne que l'échange des marchandises implique leur valeur; mais leur valeur est le travail social, abstrait (la dépense d'énergie) cristallisé en elles, ce qu'Aristote ne pouvait comprendre; et n'ayant pas conscience de ce fait il traduisait individuellement, subjectivement la valeur en argent. Aristote confond donc nécessairement le social (la valeur et l'échange) et l'individuel (le prix). L'échange est un phénomène à la fois social et individuel: un phénomène social parce que l'échange est régularisé par la valeur, par le travail social, abstrait matérialisé dans les marchandises, et un phénomène individuel, parce que le vendeur comme individu cherche toujours à obtenir sur le marché les conditions les plus avantageuses de prix, en d'autres termes il cherche à vendre au-dessus de la valeur. Mais lorsque le vendeur entre dans le marché, à ce moment-là, il comprend qu'il ne peut fixer le prix de ses marchandises selon son désir, parce qu'il y a un régulateur invisible, la valeur, qui fixe le prix; et le prix peut être donc au-dessus ou au-dessous ou égal à la valeur selon les conditions particulières du marché: la rareté ou l'abondance des marchandises ou l'offre et la demande des marchandises, qui représentent les perturbations, grandes ou petites, apportées par l'action individuelle au caractère social de l'échange. Et voilà un exemple frappant de l'action individuelle sur le caractère social de l'échange qu'Aristote lui-même nous donne, mais sans pouvoir l'expliquer, c'est ce qu'il appelle «monopole»: Thales «avait prévu une abondante récolte d'olives. Disposant d'une petite somme d'argent, il avait alors versé des arrhes pour utiliser tous les pressoirs à huile de Milet et de Chio, dont la location lui fut consentie à bas prix, personne ne se portant enchérisseur. Quand le moment favorable fut arrivé, il se produisit une de-

39. Aristote, *Politique*, 1258b, 25-27.

40. *Ibid.*, 1257a, 36.

41. Aristote, *Ethique à Nicomaque*, 1133b, 19-22. C'est moi qui souligne.

42. Aristote, *Politique*, 1257b, 10-13. C'est moi qui souligne.

mande soudaine et massive de nombreux pressoirs, et il les sous-loua aux conditions qu'il voulut. Ayant ainsi amassé une somme considérable⁴³ d'argent. Au contraire voici un autre exemple où les éléments sociaux l'emportent dans l'échange: c'est le cas du marché abondant, par exemple du blé; dans ce cas-là la valeur joue facilement son rôle comme régulateur du prix: celui-ci varie un peu au-dessus de la valeur. Voilà, de plus, un autre exemple, où les éléments sociaux se vengent des éléments individuels de l'échange: dans les périodes de crise économique le prix baisse plus ou moins au-dessous de la valeur parce que la capacité d'achat des consommateurs est extrêmement faible.

Il est donc évident que la valeur est toujours le régulateur invisible du prix, mais dans le contexte du caractère contradictoire de l'échange, dans le processus de contradiction entre le caractère social (valeur) et le caractère individuel (prix) de l'échange.

Les notions de valeur et de prix ne sont pas identiques. Aristote n'ayant pas saisi la nature de la valeur, comme travail abstrait, social, a fondé sa théorie du prix où s'identifient fallacieusement les notions de valeur et de prix. C'est-à-dire que le philosophe ne pouvant saisir le caractère contradictoire de l'échange identifie ses éléments contradictoires: le social et l'individuel. S'il en était ainsi le prix devrait être stable comme la valeur, mais le prix des marchandises, comme nous l'avons montré, oscille autour d'un axe stable: la valeur, selon les perturbations apportées par l'action individuelle au caractère social de l'échange.

Par conséquent les notions de valeur et de prix ne sont pas identiques, au contraire, elles sont des notions contradictoires: la valeur est l'élément social et stable de l'échange, tandis que le prix est l'élément individuel et changeable, et le mouvement des prix est commandé par la loi de la valeur; or le prix dérive de la valeur, et sans valeur il n'y a pas de prix.

Les notions de monnaie et de profit chez Aristote

Le philosophe tout d'abord donne une définition scientifiquement valable de la monnaie: la monnaie est une marchandise: «La monnaie, il est vrai, est soumise aux mêmes fluctuations que les autres marchandises»⁴⁴; deuxièmement, pour lui, la monnaie est l'équivalent général de toutes les marchandises: «La monnaie..., jouant le rôle de mesure, rend les choses commensurables entre elles...» et «Une fois la monnaie inventée à cause de la nécessité de l'échange, une autre forme de la chrématistique vit le

jour, le petit négoce»⁴⁵; troisièmement, la monnaie est, pour Aristote, un moyen de circulation des marchandises: «..., elle offre l'avantage de se transmettre aisément de la main à la main pour assurer les besoins vitaux».⁴⁶

A première vue l'analyse aristotélicienne se trouve dans la ligne scientifique de la définition de la monnaie: la monnaie est une marchandise, est l'équivalent général des marchandises, et l'échange est la cause de la naissance et de la circulation de la monnaie, c'est-à-dire que c'est la circulation des marchandises qui détermine la circulation de la monnaie. Cependant, malgré ces remarques extraordinaires en matière de théorie de la monnaie, Aristote ne peut pas toucher le cœur du problème: la monnaie étant une marchandise a une valeur d'échange qui ne pourra être exprimée que directement par le temps de travail socialement nécessaire à sa production. Et le philosophe n'ayant pas conscience du concept du temps de travail socialement nécessaire comme mesure de la valeur, cherche à définir la valeur de la monnaie à travers la quantité du métal-monnaie: «on prit, par exemple, le fer, l'argent, ou tout autre métal de ce genre, dont au début on détermina la valeur simplement par la grandeur et le poids, mais finalement on y apposa une empreinte, pour échapper à la peine de le mesurer, l'empreinte étant mise comme signe de la quantité de métal».⁴⁷ C'est-à-dire que le philosophe, voulant expliquer la valeur de la monnaie par la quantité de métal, aboutit au déraisonnement selon lequel la monnaie est *incommensurable en soi*, lorsqu'il dit «...mais finalement on y apposa une empreinte, pour échapper à la peine de le mesurer, l'empreinte étant mise comme signe de la quantité de métal», ou d'après le Stagirite la grandeur de la valeur de la monnaie est définie par les hommes, par nous, *conventionnellement*. Sans doute la monnaie est-elle devenue l'équivalent général des marchandises *par convention*: «...la monnaie est devenue une sorte de substitut du besoin et cela par convention, et c'est d'ailleurs pour cette raison que la monnaie reçoit le nom de *nomisma*, parce qu'elle existe non pas par nature, mais en vertu de la loi (nomos)...»⁴⁸ et «...la monnaie est une pure *niaiserie*, une chose entièrement *conventionnelle* et sans rien de naturel, parce que, ceux qui s'en servent venant à lui substituer un autre étalon, elle perd toute valeur».⁴⁹ En d'autres termes la monnaie, en tant que simple moyen de circulation, semble avoir une existence

45. Aristote, *Politique*, 1257b, 1-2.

46. *Ibid.*, 1257a, 36-37.

47. *Ibid.*, 1257a, 37-40.

48. Aristote, *Ethique à Nicomaque*, 1133a, 28-30.

49. Aristote, *Politique*, 1257b, 10-13. C'est moi qui souligne.

43. Aristote, *Politique*, 1259a, 10-17.

44. Aristote, *Ethique à Nicomaque*, 1133b, 13-14.

purement conventionnelle ou légale, comme déjà son nom «nomisma» l'indique, ainsi que le fait qu'elle doit effectivement sa valeur d'usage comme monnaie seulement à sa fonction elle-même, parce qu'étant *hors cours* elle est dépourvue de toute espèce de valeur et incapable de répondre à aucune nécessité. Par conséquent, selon Aristote, la monnaie *n'a pas une valeur d'usage intrinsèque* comme prétendent les magiciens de l'économie politique contemporaine, au contraire, sa valeur d'usage est due exclusivement à sa fonction de moyen de circulation; sur ce point la pensée économique d'Aristote est remarquable et étonnante.

Cependant, ce que le philosophe ne peut nous dire, c'est que cette marchandise-monnaie (argent) conventionnelle représente une réalité: la valeur, une quantité déterminée de travail social, abstrait (dépense d'énergie), nécessaire pour l'extraction du métal (argent ou or) et sa modification en pièce, et c'est ce qui, et uniquement ce qui la transforme en équivalent général, en miroir où toutes les autres marchandises voient leur visage, leur valeur. C'est-à-dire que la monnaie a tout d'abord une valeur d'échange, et de plus en plus sa valeur d'usage où son rôle comme moyen de circulation a été réservé aux métaux précieux, parce que l'argent et l'or présentent au plus haut degré toutes les qualités physiques qui rendent ces métaux propres à jouer le rôle de l'équivalent général: ils sont homogènes, divisibles, inaltérables et ont une grande valeur sous un poids et un volume faibles. C'est pourquoi la fonction de la monnaie échut aux métaux précieux.⁵⁰ Et cette valeur d'échange de la monnaie, Aristote cherche vainement à la trouver. «En sa qualité de Grec de l'Antiquité», il considère la monnaie, toutes les marchandises d'ailleurs, essentiellement, comme valeur d'usage, tandis qu'elle est tout d'abord une valeur d'échange.

50. *Papier-monnaie*. L'émission du papier-monnaie a été engendrée par la pratique de la circulation des pièces usées et dépréciées, qui devenaient des symboles d'or, des signes monétaires. Le papier-monnaie consiste donc en signes monétaires émis par l'Etat et ayant cours forcé, qui remplacent l'or dans sa fonction de moyen de circulation. Il n'a pas de valeur propre. *Aussi ne peut-il pas remplir la fonction de mesure de la valeur des marchandises*. Quelle que soit la quantité de papier-monnaie émis, elle ne représente que la valeur de la quantité d'or, nécessaire pour assurer les échanges. Le papier-monnaie n'est pas échangeable avec l'or. Si le papier-monnaie est émis proportionnellement à la quantité d'or nécessaire à la circulation, son pouvoir d'achat, c'est-à-dire la quantité de marchandises qu'il permet d'acheter, coïncide avec le pouvoir d'achat de la monnaie d'or. Mais l'Etat émet généralement le papier-monnaie pour couvrir ses dépenses, notamment pendant les guerres, les crises et autres bouleversements, sans tenir compte des besoins de la circulation des marchandises. Lorsque la production et la circulation des marchandises se contractent, ou qu'on émet une quantité excessive de papier-monnaie, celle-ci excède la quantité d'or nécessaire aux échanges. Admettons que l'on ait émis deux fois plus de monnaie

La théorie du profit chez Aristote

L'idée centrale de la théorie du profit chez Aristote, c'est que le profit sort du mouvement de l'échange: de la circulation des marchandises et de la circulation de la monnaie: «...sous l'action de l'expérience, une allure plus savante, en cherchant les sources et les méthodes d'échange destinées à procurer le maximum de profit»⁵¹; «...la monnaie a été inventée en vue de l'échange, tandis que l'intérêt multiplie la quantité de monnaie elle-même. C'est même là l'origine du terme *intérêt*: car les êtres engendrés ressemblent à leurs parents, et l'intérêt est une monnaie née d'une monnaie».⁵²

Aristote nous dévoile donc le secret de la production marchande esclavagiste, c'est-à-dire que sous le régime du mode de production esclavagiste, le capital commercial et le capital usuraire constituaient un *moyen d'exploitation*: le capital commercial était le capital-argent engagé dans la sphère de l'échange des marchandises où les marchands achetaient et revendaient obtenaient le maximum de profit possible, et le capital usuraire était le capital utilisé sous forme de prêt d'argent où le prêteur obtenait le maximum d'intérêt possible. Mais pour comprendre la notion de profit chez Aristote il faut revenir au type de la circulation des marchandises que le philosophe lui-même a découvert: Argent-Marchandise-Argent (A-M-A). La première opération de commerce est donc la transformation de l'argent en marchandise (achat: A-M) et la deuxième opération est la revente de la marchandise à un prix plus élevé que le prix d'achat, et par conséquent l'obtention d'une somme d'argent supérieure (M-A') à la somme d'argent d'achat (A-M). Si nous comparons la circulation des marchandises au moyen de la circulation de la monnaie nous constatons facilement qu'entre les deux opérations A-M et M-A' existe une différence quantitative entre l'argent d'achat de la marchandise et l'argent obtenu par la revente de la marchandise; or l'argent issu de la revente (A') est supérieur quantitativement à l'argent d'achat (A). Et la différence entre l'argent (A') et l'argent (A) constitue le *profit*

qu'il est nécessaire. En ce cas, chaque unité de papier-monnaie (dollar, mark, franc, etc.) représentera une quantité d'or deux fois moindre, c'est-à-dire que le papier-monnaie sera déprécié de moitié.

L'émission excessive de papier-monnaie, qui entraîne sa dépréciation porte le nom d'*inflation*.

Enfin, les premiers essais d'émission de papier-monnaie ont eu lieu en Chine dès le XII^e siècle; du papier-monnaie fut émis en Amérique en 1690, en France, en 1716; l'Angleterre a procédé aux émissions de papier-monnaie pendant les guerres de Napoléon. En Russie le papier-monnaie a été émis pour la première fois sous le règne de Cathérine II.

51. Aristote, *Politique*, 1257b, 2-4.

52. *Ibid.*, 1258b, 4-6.

commercial: par exemple si la somme d'argent d'achat est 10 drachmes (A)—la marchandise est 5 médimnes de blé (M)—l'argent obtenu par la revente est 12 drachmes (A'), le profit commercial est donc $12(A') - 10(2) = 2$ drachmes.

Ensuite Aristote donne le type du mouvement d'argent ou de la circulation de la monnaie, sans sa transformation en marchandise, d'où naît une autre forme de profit: l'intérêt (tokos en grec). Il s'agit du profit qui vient du capital usuraire, de la circulation de la monnaie sous forme de prêt d'argent.

Pendant l'Antiquité les marchands aussi bien que les propriétaires terriens s'adressaient aux possesseurs d'argent et leur demandaient de leur prêter la somme d'argent dont ils avaient besoin. Si ceux-ci acceptaient, ils demandaient l'intérêt (tokos) de l'argent prêté. L'intérêt était fixé de façon purement arbitraire, suivant les besoins et les exigences de l'emprunteur et du prêteur: «La monnaie, il est vrai, est soumise aux mêmes fluctuations que les autres marchandises (car elle n'a pas toujours un égal pouvoir d'achat); elle tend toutefois à une plus grande stabilité.»⁵³ Mais ce qu'il faut souligner, c'est que le prêt à intérêt paraît en lui-même aussi absurde que miraculeux, puisque pour le prêteur il va transformer, sans travail, une certaine quantité d'argent en une quantité plus grande d'argent. C'est-à-dire que la circulation du capital usuraire se compose de deux opérations: la première est celle où une somme d'argent, par exemple 100 drachmes (A), passe des mains du prêteur pour un certain temps, par exemple 10 mois, aux mains de l'emprunteur, et la deuxième opération est celle où dès l'expiration du temps accordé, l'argent passe, quantitativement augmenté, par exemple 110 drachmes (A'), des mains de l'emprunteur aux mains du prêteur; par conséquent le type de la circulation du capital usuraire est: Argent: 100 drachmes (A)... Argent: 110 drachmes (A'); et la différence entre l'argent prêté (100 drachmes A) et l'argent rendu (110 drachmes A') soit 10 drachmes, constitue l'intérêt ou le profit issu de la circulation du capital usuraire. Or dans ce deuxième type de circulation de la monnaie sous forme de prêt d'argent, la monnaie elle-même se fait l'objet du commerce sans être transformée en marchandise: la monnaie paraît sécréter la monnaie.

Aristote, partant donc de ses propres découvertes remarquables concernant la circulation du capital commercial (A-M-A') et la circulation du capital usuraire (A...A') aboutit à la conclusion que tant le profit commercial que l'intérêt usuraire sont des formes d'exploitation, mais d'exploitation illicite, non naturelle⁵⁴: l'homme tire profit de l'homme. Il

est donc évident qu'Aristote cherchait à trouver la source du profit et de l'intérêt, mais il ne pouvait les trouver, parce qu'«en sa qualité de Grec de l'Antiquité» il ne pouvait saisir la nature de la valeur d'échange comme travail humain, abstrait, social, créateur de toute richesse et de toute forme de profit. C'est ainsi que le philosophe a abouti à la conclusion fallacieuse que c'est l'échange des marchandises qui donne naissance au profit, et que l'intérêt c'est «une monnaie née d'une monnaie». C'est-à-dire que n'ayant pas conscience de la nature de la valeur, il lui était impossible de parvenir à saisir la notion de la plus-value et par là expliquer que le profit commercial et l'intérêt n'étaient que l'appropriation de la plus-value absolue créée par les esclaves, salariés, artisans et paysans dans le processus de la production.

En effet tant le bénéficiaire que réalisaient les commerçants que l'intérêt que réalisaient les prêteurs n'étaient que formes particulières de la plus-value absolue, dont la source restait toujours la production esclavagiste. Et cela est le cas de l'économie esclavagiste grecque où les commerçants «capitalistes», bien que la production fût esclavagiste, dominaient les producteurs à qui ils achetaient les marchandises souvent très au-dessous de leur valeur; et les prêteurs qui, à travers le prêt d'argent, le prêt de moyens de production et le prêt d'objets de consommation, s'approprièrent le surtravail des paysans et des artisans par le prélèvement d'intérêts élevés; ils prélevaient également de l'argent à l'aristocratie terrienne et avaient ainsi part au surproduit que fournissait à celle-ci le travail des esclaves.

IV. l'esclavage et la notion de salaire chez Aristote

L'esclavage est, historiquement, la première et la plus grossière forme d'exploitation. Il a existé chez presque tous les peuples. Mais ce qui caractérise l'esclavage chez les Grecs, c'est qu'ils furent les premiers, sous l'emprise de conditions historiques spécifiques, à utiliser les esclaves dans la production marchande, d'où la naissance du mode de production esclavagiste en Grèce antique. Les conséquences sociologiques et politiques de ce phénomène proprement économique étaient la division de la société en deux classes adversaires et antagonistes: hommes libres et hommes esclaves, hommes libres usagers et hommes esclaves producteurs, la naissance de l'Etat et par là la division politique: hommes esclaves «animaux producteurs», hommes libres «animaux politiques».

Mais comment peut-on expliquer l'esclavage? La première réponse est que l'esclavage est la conséquence directe de l'augmentation de la production

53. Aristote, *Ethique à Nicomaque*, 1133b, 13-14.

54. Aristote, *Politique*, 1257a, 25-30 et 1258b, 6.

pour correspondre à l'accroissement continu des besoins de la communauté. Cependant la réponse n'est pas suffisante et n'explique pas le phénomène. Pourquoi? Parce que l'augmentation de la production implique l'augmentation de la productivité du travail, et cette dernière implique un développement suffisamment élevé de la technique et des sciences appliquées (par exemple physique, chimie, etc.), on sait que pendant l'Antiquité existait une technique certaine. J'estime que dans cette voie se trouve la réponse; c'est-à-dire que nous nous demandons si le développement de la technique et de la science antiques était assez élevé pour influencer sérieusement l'augmentation de la productivité du travail, pour que cette dernière puisse correspondre aux exigences de la production marchande, dont la fin était le profit et la satisfaction des besoins. Mais il est bien connu que le niveau du développement de la technique antique était extrêmement bas, et que les sciences appliquées, et avant tout la physique dont le rôle est fondamental dans le processus de l'augmentation de la productivité du travail, étaient inconnues. C'est pourquoi nous ne pouvons pas parler de l'augmentation de la productivité du travail, à travers la technique et les sciences pendant l'Antiquité, et la seule voie de satisfaction des besoins de la production marchande était l'utilisation en masse de la main-d'oeuvre humaine: des esclaves prisonniers de guerre. Et l'esclavage est devenu à son tour un obstacle redoutable au développement de la technique, à l'application des connaissances «scientifiques» dans la production, à la recherche scientifique en vue de la pratique. C'est ainsi que la séparation de la théorie et de la pratique était presque absolue: «Passer du plan théorique au plan pratique est, pour un Grec ancien, presque impossible»,⁵⁵ et J.P. Vernant ajoute admirablement: «Pour un Grec du V^eme siècle, agir ce n'est pas fabriquer des objets, ce n'est pas transformer la nature: c'est avoir prise sur les hommes, les vaincre, les dominer», c'est-à-dire que le Grec ancien n'était pas producteur, était usager et politique, et que les esclaves étaient, essentiellement, les producteurs et leur travail était la source principale de toute richesse et de toute propriété. L'esclavage a donc été une étape nécessaire dans l'histoire de l'humanité, et cette nécessité a été une conditionnée par les facteurs historiques et non pas par la nature, qui, selon les penseurs Grecs, en particulier Aristote, faisait les hommes: ou esclaves ou libres.

En effet, tous les philosophes Grecs, à l'exception de quelques sophistes, étaient d'accord sur la notion naturaliste de l'origine de l'esclavage. Mais

cela est plutôt une justification honteuse qu'une explication historique de l'institution, purement socio-économique, de l'esclavage. Cependant celui qui a systématisé cette conception en «théorie» c'est Aristote, qui a entrepris de donner des «fondements» à la fois naturalistes et économiques à la nécessité de l'esclavage.

La «théorie» aristotélicienne de l'esclavage est une synthèse de trois éléments imaginaires: l'esclave est tel par nature l'esclavage comme tel est une institution naturelle éternelle, l'esclave est un instrument de travail.

L'esclave est tel par la nature

«Il est donc manifesté qu'il y a des cas où par nature certains hommes sont libres et d'autres esclaves et que pour ces derniers demeurer dans l'esclavage est à la fois bienfaisant et juste.»⁵⁶ C'est-à-dire qu'Aristote répète la théorie «des aptitudes naturelles inégales» et de la «justice» de Platon: la justice c'est qu'il faut que chacun s'occupe de son emploi selon ses aptitudes naturelles, sans s'occuper de l'emploi des autres; par conséquent l'emploi des esclaves correspond à leurs aptitudes naturelles, et pour cette raison l'esclavage est juste.

Cependant Aristote «approfondit» l'étude des «aptitudes naturelles inégales» pour aboutir à la «théorie» de la *stratification biologique et spirituelle des hommes*, et prouver ainsi que l'esclavage est une institution naturelle. Pour cela, il compare l'esclavage issu du droit «naturel» et l'esclavage issu du droit positif.

Selon le droit «naturel» aristotélicien «la nature tend assurément aussi à faire les corps d'esclaves différents de ceux des hommes libres, accordant aux uns la vigueur requise pour les gros travaux, et donnant aux autres la station droite et les rendant impropres aux besognes de ce genre, mais utilement adaptés à la vie de citoyen»;⁵⁷ «Est, en effet, esclave par nature celui qui a la raison en partage dans la mesure seulement où elle est impliquée dans la sensation, mais sans la posséder pleinement; car les animaux autres que l'homme ne sont même pas capables de participer à cette forme sensitive de la raison, mais ils obéissent passivement à leurs impressions. Et effectivement l'usage que nous faisons des esclaves ne s'écarte que peu de l'usage que nous faisons des animaux: le secours que nous attendons de la force corporelle pour la satisfaction de nos besoins indispensables provient indifféremment des uns et des autres, aussi bien des esclaves que des animaux

55. Marinette Dambuyant, «Psychisme et histoire», in *Raison Présente*, p. 101.

56. Aristote, *Politique*, 1255a, 1-2.

57. Aristote, *Politique*, 1254b, 27-30.

domestiques»;⁵⁸ «...chez les gens vicieux, en effet, ou se trouvant dans une disposition perverse, le corps semblera souvent commander à l'âme, en raison de l'état défectueux et dénaturé du sujet...: l'âme, en effet, gouverne le corps avec une autorité de maître, et l'intellect règle le désir avec une autorité de chef politique et de roi. Ces exemples montrent avec évidence le caractère naturel et l'utilité de la subordination du corps à l'âme, ainsi que de la subordination de la partie affective à l'intellect et à la partie rationnelle, tandis que l'égalité des deux facteurs ou le renversement de leur rôles respectifs est nuisible dans tous les cas»;⁵⁹ «C'est nécessairement la même règle qu'il convient d'appliquer à l'ensemble de l'espèce humaine; par suite, quand les hommes diffèrent entre eux autant qu'une âme diffère d'un corps et un homme d'une brute (et cette condition inférieure est celle de ceux chez qui tout travail consiste dans l'emploi de la force corporelle, et c'est là d'ailleurs le meilleur parti qu'on peut tirer d'eux), ceux-là sont par nature des esclaves pour qui il est préférable de subir l'autorité d'un maître, si l'on en croit les exemples que nous avons cités plus haut».⁶⁰

Aristote, à travers ses spéculations biogéocritiques spiritualistes qui dépassent l'imagination, s'efforçait donc de donner des fondements «scientifiques» à la «thèse» arbitraire que les esclaves ne sont hommes qu'en apparence. C'est ainsi que le Stagirité basé sur les rapports mystérieux entre le corps et l'âme donne une forme zoologique à la «thèse» de son maître, lorsqu'il déclare que les esclaves sont presque des animaux domestiques.

Mais ces conceptions curieuses, qui nous rappellent la force magique de Circé,⁶¹ «fondées» sur le prétendu «droit naturel», aident Aristote à justifier les normes du droit positif antique, qui légitimait la supériorité économique, sociale et politique de l'homme libre sur l'homme esclave: «...les termes *être esclave* et *esclave* sont pris en deux sens: car il existe aussi un esclave et un esclavage relevant d'une loi positive; cette loi est une sorte d'accord général d'après lequel on admet que les biens conquis à la guerre sont la propriété du vainqueur. Or c'est là une conception du droit à laquelle de nombreux juristes opposent, comme ils le feraient pour un orateur, une exception d'illégalité: il est, à leur avis, monstrueux qu'un homme, parce qu'il a le pouvoir d'employer la

violence et possède la supériorité de la forme brutale, puisse réduire en esclavage et ranger sous son autorité la victime de sa violence. Cette opinion a ses partisans comme la première a les siens, jusque dans les milieux cultivés. Et la cause de ce débat, et qui fait que les deux théories se recouvrent partiellement, c'est que d'une certaine façon, la vertu, quand elle est pourvue de moyens extérieurs suffisants, possède aussi au plus haut point le pouvoir d'employer la force, et que le parti vainqueur l'emporte toujours par quelque supériorité morale; il semble, par conséquent, que la force ne va pas sans vertu... Mais certains autres s'attachant, croient-ils, à une sorte de droit en général (car la loi est une forme de justice) posent en principe que l'esclavage résultant de la guerre est juste, mais dans le même moment ils se contredisent: en effet, il peut se faire que la cause originaria d'une guerre soit injuste, et en outre on ne saurait reconnaître d'aucune manière que l'homme qui ne mérite pas d'être esclave soit esclave... Aussi, les partisans de l'opinion dont nous parlons n'entendent pas appeler les Grecs eux-mêmes des esclaves, mais ils réservent ce nom aux barbares. Mais alors, en s'exprimant ainsi, ils n'ont en vue rien d'autre que l'esclavage naturel, dont nous avons précisément traité au début: car ils sont dans la nécessité d'avouer qu'il y a certains individus qui sont partout esclaves, et d'autres qui ne le sont nulle part».⁶²

C'est-à-dire que «l'esclavage relevant d'une loi positive» est juste, parce que, selon le philosophe, le droit positif reproduit le droit naturel, il est l'image de la loi de la nature dans la société. Mais cette conception fautive, qui soumet la société à la nature, rabaisse l'homme du rang social au rang zoologique et le déprécie, tandis que l'homme luttant contre la nature, à travers son travail, est devenu un «être» social détaché pour toujours du règne zoologique, il est devenu du point de vue physiologique et psychologique un être tout à fait différent de ce que l'a fait la nature, c'est-à-dire que l'homme, transformant la nature, se transforme en même temps lui-même.

Aristote ne pouvant donc expliquer historiquement le mode de production esclavagiste et la société qui a dérivé de lui, s'efforce de «montrer» que l'esclave n'est pas homme, c'est un animal ou plutôt un zoon intermédiaire entre animal proprement dit et homme. Pour cela il a inventé la loi naturelle ou droit naturel, charte des forces occultes de la nature, dont les normes sont reproduites par le droit positif dans la société. Par conséquent lorsque la loi positive ne traite pas l'esclave comme homme, comme membre

58. Aristote, *Politique*, 1254b, 20-26.

59. *Ibid.*, 1254a, 37-1254b, 10.

60. *Ibid.*, 1254b, 15-20.

61. *Circé*. Magicienne qui joue un rôle amusant dans l'*Odyssée* d'Homère. Elle fit boire aux compagnons d'Ulysse une liqueur enchantée, qui les transforma en pourceaux. Mais Ulysse obtint qu'ils fussent rendus à leur première forme, tandis qu' Aristote transforme l'homme esclave en animal pour toujours.

62. Aristote, *Politique*, 1255a, 5-32.

de la société, elle ne fait autre chose que reproduire *en général* un phénomène naturel, et par là il résulte que les esclaves ne sont pas une catégorie d'hommes producteurs, comme les artisans ou les ouvriers, mais une catégorie d'«animaux» producteurs; or du point de vue sociologique et juridique les esclaves ne constituent pas une classe sociale, tandis que Platon, à travers la loi positive, en particulier le droit pénal, reconnaît finalement que l'esclave est un homme et que les esclaves constituent une classe sociale.

L'esclavage comme tel est une institution éternelle

Cet élément constitutif de la «théorie» aristotélicienne de l'esclavage est la conclusion sociologique de la «thèse» du philosophe que l'esclavage est tel par la nature, par conséquent la société esclavagiste est éternelle par la nature. Et pour le prouver Aristote part de la philosophie: la suprématie de l'esprit sur la matière, ce qui veut dire la subordination de la matière à l'esprit. De là il déduit une chaîne de notions métaphysiques: l'autorité du travail intellectuel sur le travail manuel, le travail intellectuel est la fin de l'homme libre supérieur et le travail manuel est la fin de l'homme inférieur-esclave, chaque développement atteint un certain perfectionnement et il reste pour toujours tel, et la fin intellectuelle est la perfection parfaite et éternelle de l'évolution naturelle, celle-ci a eu lieu dans la société esclavagiste grecque et la Cité-Etat, d'où cette société et cet Etat sont la fin éternelle du développement social et politique, de la raison.

La société, pour lui, se compose des hommes libres, qui sont des êtres favorisés de la nature, puisque seuls ils peuvent accéder au rang d'«êtres» sociaux et d'«êtres» politiques (animaux politiques), dont les occupations sont exclusivement la politique et la philosophie,⁶³ c'est-à-dire que le travail productif, le travail manuel n'est pas un travail humain, social, et que la société et l'Etat sont les prolongements les plus nobles de la nature, sous la nature elle-même à son développement final, suprême, le triomphe «de la subordination du corps à l'âme...», de la partie effective à l'intellect et à la partie rationnelle».⁶⁴ C'est donc la «nature» du travail, le travail intellectuel et politique qui caractérise essentiellement l'homme libre; en d'autres termes l'homme libre est un être rationnel par nature, par conséquent le travail manuel, productif est le travail des êtres inférieurs, irrationnels par nature: «(cette condition inférieure est celle de ceux chez qui tout travail consiste dans l'emploi de la force corporelle, et c'est là d'ailleurs le meilleur parti qu'on peut tirer d'eux), ceux-là sont

par nature des esclaves pour qui il est préférable de subir l'autorité d'un maître».⁶⁵

Aristote déclare donc que le développement social et politique est l'oeuvre de l'esprit et non du travail humain productif, et que l'éclatement suprême de l'esprit, de la raison aurait été impossible sans la séparation rigoureuse entre les «travaux supérieurs» et les «travaux inférieurs» que la nature effectue exceptionnellement au sein de la société esclavagiste, qui, pour le Stagirite, est la société esclavagiste édiflée par les Grecs, hommes libres, les plus libres, et hommes nobles, les plus nobles par la naissance: «Le même principe s'applique encore à la noblesse de naissance: les Grecs se regardent eux-mêmes comme nobles, non seulement dans leur pays, mais encore n'importe où, les barbares au contraire n'étant nobles que chez eux, ce qui signifie qu'il existe deux sortes de noblesse et de liberté, l'une qui est absolue, et l'autre qui ne l'est pas...».⁶⁶ C'est-à-dire que les autres peuples n'étaient pas vraiment libres et les autres formes de vie sociale et politique n'étaient ni de véritables sociétés libres ni de véritables Etats; ils n'étaient pas prédestinés par la nature à accéder au niveau suprême du développement et à l'éternité universelle où la société grecque et la Cité-Etat atteignirent.

Aristote va donc beaucoup plus loin que les autres théoriciens grecs qui croyaient que l'origine de l'esclavage se trouvait dans la guerre. Pour lui cette explication, c'est une explication, mais insuffisante. A ses yeux c'est la naissance qui détermine la supériorité et l'infériorité de l'homme, qui sont manifestées dans la vie par la supériorité de l'esprit et de la liberté. En conséquence la civilisation grecque ayant atteint le plus haut degré du développement est supérieure aux autres civilisations et les grecs supérieurs aux autres peuples, d'où la théorie des deux sortes de noblesse et des deux sortes de liberté: la noblesse et la liberté absolues, universelles et éternelles, la noblesse et la liberté grecques, et la noblesse et la liberté hybrides, particulières, la noblesse et la liberté des autres peuples; on sait que, selon la déduction aristotélicienne, le particulier fait partie de l'universel, et, donc, est subordonné à l'universel; de la même manière les autres peuples sont subordonnés au peuple grec, peuple universel.

En définitive, on constate les conséquences fatales de la philosophie économique d'Aristote en matière sociologique et politique, puisque Aristote aboutit à la stratification naturaliste des hommes: hommes libres et hommes esclaves, homme grec et homme barbare, à la vision statique et immuable de la société: l'éternité de l'esclavage, par conséquent de la

63. Aristote, *Politique*, 1255b, 33.

64. *Ibid.*: 1254b, 7.

65. *Ibid.*, 1254b, 17-18.

66. *Ibid.*, 1255a, 33-37.

société esclavagiste, et à la déformation du concept du travail: «travail supérieur» (intellectuel et politique) et «travail inférieur» (travail manuel des esclaves), et par là montrer la supériorité de l'homme grec spiritualiste, contemplatif, «intellectuel», «oisif», par rapport à l'homme «barbare», esclave, producteur.

Mais, il n'y a pas de séparation du travail, le travail est par excellence *productif*, et le concept de travail productif est l'unité dialectique du travail manuel et du travail intellectuel, et l'infrastructure, la base de cette unité est le travail *manuel*, source de la richesse matérielle, qui crée la richesse intellectuelle et toute civilisation.

L'esclave comme instrument de travail et la notion de salaire chez Aristote

Que l'esclave soit un instrument de travail est, en effet, l'aspect le plus curieux de la «théorie» aristotélicienne de l'esclavage. Le philosophe après avoir transformé l'homme esclave en «animal domestique», détermination biologique de l'esclave, procède à sa détermination économique le transformant en instrument de travail, en outil; mais ayant parfaitement conscience que l'outil est une chose du travail humain, à l'aide de laquelle l'homme agit sur l'objet de son activité productive, pour surmonter cet obstacle insurmontable, Aristote baptise l'homme esclave, *outil animé*, introduisant ainsi dans l'économie politique et la sociologie les inattendus:

«l' esclave est un outil animé, et l'outil un esclave inanimé». ⁶⁷ «...dans un art bien défini, l'artisan sera nécessairement en possession des instruments propres à l'accomplissement de l'oeuvre qu'il se propose, ainsi en est-il pour celui qui est à la tête d'une famille, et les instruments dont il dispose sont, les uns inanimés et les autres animés (par exemple pour le pilote, la barre est un être inanimé, et le timonier un être animé: car dans les divers métiers, celui qui aide rentre dans le genre instrument). De même également, la chose dont on est propriétaire est un instrument en vue d'assurer la vie, et la propriété dans son ensemble, une multiplicité d'instruments; l'esclave lui-même est une sorte de propriété animée, et tout homme au service d'autrui est comme un instrument qui tient lieu d'instruments. Si, en effet, chaque instrument était capable, sur une simple injonction, ou même pressentant ce qu'on va lui demander, d'accomplir le travail qui lui est propre, comme on le raconte des statues de Dédale ou des trépieds d'Héphaïstos, lesquels dit le poète,

Se rendaient d'eux-mêmes à l'assemblée des dieux, si, de la même manière, les navettes tissaient d'elles-mêmes, et les plectres pinçaient tout seuls la cithare, alors, ni les chefs d'artisans n'auraient besoin d'ouvriers, ni les maîtres d'esclaves.

Quoiqu'il en soit, ce qu'on appelle les instruments sont des instruments de production, tandis qu'une propriété est un instrument d'action: c'est ainsi que de la navette on obtient quelque chose d'autre que son simple usage, alors que du vêtement ou du lit on ne tire que l'usage. De plus, comme la production diffère spécifiquement de l'action, et que l'une et l'autre ont besoin d'instruments, ces instruments aussi doivent nécessairement présenter la même différence. Or la vie est action, et non produc-

tion, et par suite aussi l'esclave est un aide à ranger parmi les instruments destinés à l'action. Ajoutons que le terme *propriété* s'emploie de la même façon que le terme *partie*: la partie n'est pas seulement partie d'une autre chose; et il en est aussi de même pour la propriété. C'est pourquoi, tandis que le maître est seulement maître de l'esclave et n'appartient pas à ce dernier, l'esclave au contraire, n'est pas seulement esclave d'un maître mais encore lui appartient entièrement.

Ces considérations montrent clairement quelle est la nature de l'esclave et quelle est sa potentialité: celui qui, par nature, ne s'appartient pas à lui-même, tout en étant, un homme, mais est la chose d'un autre, celui-là est esclave par nature; et est la chose d'un autre, celui-ci est esclave par nature; et est la chose d'un autre, tout homme qui, malgré sa qualité d'homme, est une propriété, une propriété n'étant rien d'autre qu'un instrument d'action et séparé du propriétaire». ⁶⁸

Il est évident que ce qui embarrasse Aristote, c'est de prouver comment l'esclave, malgré sa qualité d'homme, est objet de propriété. Pour cela il s'efforce de montrer que le travail (en l'occurrence le travail manuel) lui-même est objet de propriété. Mais, «montrant» que le travail est objet de propriété, il «prouve» en même temps que l'homme peut être objet de propriété.

Pour arriver à ce but pénible, le philosophe sépare spéculativement la production de l'action, bien entendu, dans le processus du travail manuel, productif. Pour lui tant la production que l'action ont besoin d'instruments, et la différence entre la production et l'action résulte de la nature des instruments, des outils variés que l'homme utilise dans son travail, tandis que l'instrument de l'action est l'homme lui-même. Mais quel homme? L'homme esclave, l'homme producteur. C'est-à-dire qu'en prenant l'exemple d'Aristote, les navettes (instruments de production) ne peuvent tisser d'elles-mêmes, et elles tissent d'après l'action d'un autre instrument, outil, le tisserand esclave (instrument d'action). C'est ainsi que le philosophe aboutit à la «notion» bizarre de l'outil inanimé (instrument de production) et outil animé: l'homme esclave (instrument d'action). Par conséquent, le travail est lui-même un instrument de travail. Mais cela est une absurdité culminante.

Après avoir donc fait de l'homme un instrument de travail, Aristote peut dire facilement: «la propriété dans son ensemble, (est) une multiplicité d'instruments»; or l'homme peut être objet de propriété, et cet homme, c'est celui qui par nature a la potentialité physique pour le travail manuel: c'est l'esclave. L'esclave «ne s'appartient pas à lui-même, tout en étant un homme, mais est la chose d'un autre», de son maître, et ce dernier peut le vendre comme toutes les marchandises; c'est-à-dire que dans le mode de production esclavagiste ce n'était pas seulement la force de travail qui était une marchandise, comme dans le cas du mode de production

67. Aristote, *Ethique à Nicomaque*, 1161b, 4.

68. Aristote, *Politique*, 1253b, 25 - 1254a, 17.

capitaliste, l'homme, le travail étaient aussi une «marchandise», et Aristote, à travers sa doctrine de l'esclave-outil animé, ne fait autre chose qu'une théorie du travail-marchandise ou de l'homme-marchandise. Cependant cette marchandise, aussi précieuse que méprisable, qui dominait la production esclavagiste et la conditionnait, pour jouer son rôle comme outil animé avait besoin de «nourriture, vêtement, détente». ⁶⁹

«Il y a trois éléments à considérer: le travail, le châtement et la nourriture. D'un côté, ne pas subir de châtement et ne pas travailler mais recevoir tout de même la nourriture inspire l'insolence; au contraire, accomplir le travail et subir le châtement d'une violence grave et perdre par là toute sa force. Reste donc qu'il faut donner du travail et la nourriture en conséquence, car on ne peut pas se faire obéir de gens à qui l'on refuse le salaire, et le salaire de l'esclave, c'est sa nourriture.» ⁷⁰

Aristote, semble-t-il, introduit une certaine notion de salaire lorsqu'il déclare que «le salaire de l'esclave, c'est sa nourriture». En d'autres termes la valeur du travail de l'esclave a un prix qui correspond au prix de la nourriture qu'il reçoit de son maître; autrement dit le philosophe transforme l'esclave en «salarié». Mais cela se trouve en contradiction éclatante avec la nature du travail servile, qui faisait une marchandise de l'homme et non de la force du travail.

Ce qui caractérise le travail servile, c'est qu'entre le maître et l'esclave, il n'y avait pas de transaction vente-achat de la force du travail, l'esclave y compris sa force de travail était la propriété du maître. C'est pourquoi l'esclave n'était pas un ouvrier salarié et la nourriture qu'il recevait de son maître n'était pas un salaire au sens du prix de la force du travail, que les ouvriers, hommes «libres» vendent pour vivre.

Pourtant l'esclave recevait de son maître nourriture, «vêtements», «habitation», c'est-à-dire qu'il était payé en nature par son maître. En conséquence l'esclave ne travaillait pas gratuitement, comme on dit souvent, ne travaillait pas exclusivement pour le compte de son maître, mais il travaillait aussi, en partie, pour son «compte». Et alors ce que recevait l'esclave n'était-il pas un «salaire»? Il était, faute d'autre terme, un «salaire» spécifique, le «salaire» esclavagiste en nature, qu'en aucun cas nous ne pouvons identifier avec le salaire comme l'expression monétaire de la valeur de la force du travail. L'entrepreneur esclavagiste étant le propriétaire de l'esclave n'était obligé ni de le nourrir ni de le vêtir ni de l'héberger, malgré tout il le nourrissait, le «vêtait»; pourquoi? Pour son intérêt économique comme maître, parce qu'autrement l'esclave, comme remarque Aristote, aurait perdu sa force physique pour travailler et serait mort, mais du point de vue

économique le perdant aurait été le maître qui avait payé pour l'acheter et le faire travailler pour son compte.

Mais le maître étant propriétaire de l'esclave avait le droit absolu de le contraindre par tout moyen à produire le plus possible: l'esclave n'avait pas besoin seulement de nourriture pour pouvoir travailler, mais il avait «besoin» aussi de «châtement, en parole et en acte». ⁷¹ C'est-à-dire qu'Aristote découvre et avoue, mais justifie, la nature contraignante du «salaire» esclavagiste. En effet, le travail servile avait un caractère de contrainte non dissimulé. On obligeait les esclaves à travailler par les moyens les plus brutaux. On les poussait au travail à coups de fouet, on les punissait féroce­ment à la moindre peccadille. On les marquait pour les retrouver plus facilement s'ils s'enfuyaient. Beaucoup portaient jour et nuit un collier de fer sur lequel était inscrit le nom de leur maître. Or selon Aristote la contrainte est l'élément constitutif principal du «salaire» esclavagiste et du travail servile.

Toutefois Aristote, lorsqu'il dit la nourriture, le vêtement, etc., constitue le salaire du travail de l'esclave, donne une apparence trompeuse de la réalité, parce que le maître, en fait, s'appropriait presque la totalité des fruits du travail servile. Il ne donnait aux esclaves qu'un minimum de moyens d'existence, juste assez pour qu'ils ne meurent pas de faim et puissent continuer à travailler pour lui. Il s'attribuait le surproduit, mais aussi une grande partie du produit nécessaire.

Le propriétaire de l'esclave ne se préoccupait pas de savoir si le prix de la nourriture et du «vêtement» représentait la valeur des moyens de subsistance nécessaire à l'esclave pour s'entretenir, au contraire, il fixait ce «salaire» esclavagiste en nature le plus bas possible, en fonction de la résistance de la force physique de l'esclave, et il constatait que les frais de cette nourriture lui valait ensuite un bénéfice énorme: la plus-value absolue. Quant à l'origine de ce bénéfice, il n'en avait nul souci. Ce qui lui importait, c'est qu'il fût le plus grand possible à travers toujours l'allongement de la journée de travail, les conditions du travail des esclaves restant les mêmes dans le meilleur des cas. C'est pourquoi cette exploitation brutale entraînait leur usure rapide. Il en fallait sans cesse de nouveaux. La guerre était la grande pourvoyeuse d'esclaves.

Les esclaves n'étaient donc pas salariés comme Aristote veut les présenter de biais, parce que leur travail n'était pas salarié, il était servile; et lorsque nous utilisons l'expression «salaire» esclavagiste en nature nous le faisons pour montrer que le maître avait intérêt à les nourrir et les «vêtir» pour qu'ils

69. Aristote, *Economique*, Liv. I, Chap. V, paragraphe 4.

70. Ibid, Liv. I, Chap. V, paragraphe 3.

71. Aristote, *Economique*, Livre I, Chap. V, paragraphe 4.

puissent continuer à travailler pour lui; et cette nourriture-«salaire» esclavagiste n'était pas autre chose que la dépense minimum du maître pour la conservation possible d'un «instrument animé» doué de la parole,⁷² de l'homme esclave, dont il était propriétaire.

Pourtant dans cette marée du travail servile qui dominait et conditionnait le mode de production de la société grecque antique, on constate l'existence d'un secteur de travail salarié: les hommes libres et métèques artisans et ouvriers, mais il s'agit d'un *secteur minoritaire* dans l'ensemble de la production esclavagiste; c'est-à-dire que le travail salarié est plus ancien que le capitalisme, comme d'ailleurs le capital est plus ancien que le mode de production capitaliste. Mais il faut souligner une différence fondamentale pour éviter des erreurs dangereuses: dans le mode de production esclavagiste *la loi était le travail servile et le travail salarié était extrêmement marginal*, tandis que dans le mode de production capitaliste (bourgeois) *la loi absolue est le travail salarié* du fait de la disparition du travail servile.

Sous le régime de l'esclavage existaient donc les ouvriers salariés, par conséquent le salaire, dont la notion économique était d'une certaine manière connue. En effet, c'est Platon le premier qui a saisi positivement la notion du salaire. Dans la *République*⁷³ le philosophe nous dit que les ouvriers vendent l'emploi de leur force et le salaire est le prix de leur peine; c'est-à-dire que la définition platonicienne approche la définition du salaire: *le salaire est le prix de la force du travail et non le prix du travail*. Bien entendu Platon n'a pas procédé à une analyse du salaire, du prix de la force du travail comme un prix très inférieur au prix de la valeur que l'ouvrier créait; autrement dit Platon n'a pas pu saisir la distinction de la journée de travail en *temps de travail nécessaire* où l'ouvrier produisait une valeur correspondant à la valeur de sa force de travail et en *temps complémentaire* où l'ouvrier produisait la *plus-value absolue* qui ne lui appartenait pas. L'ouvrier n'étant donc pas payé pour le temps de travail supplémentaire, qui était du travail gratuit; et le temps du travail supplémentaire a été allongé par l'entrepreneur à sa guise sans qu'il augmentât le prix du salaire, et cela pour un plus grand bénéfice.

Mais l'analyse d'Aristote, à l'inverse de celle de Platon, n'est pas positive en ce qui concerne la notion de salaire. Le Stagirite d'une certaine façon confond

72. Le polygraphe latin Varrou (premier siècle avant notre ère), savant étonnant, composa entre autres une sorte de manuel d'agriculture à l'usage des propriétaires d'esclaves, dans lequel il divise les instruments de travail comme suit: instruments muets (chariots), instruments qui émettent des sons inarticulés (bétail), instruments doués de la parole (esclaves). Sans doute cette division des instruments est-elle d'inspiration aristotélicienne.

73. Platon, *République*, 371e.

le travail salarié avec le travail servile, il confond la nourriture que le maître donnait à ses esclaves avec le salaire que l'ouvrier recevait en vendant sa force de travail, et à ses yeux, l'ouvrier, bien qu'il fût un homme libre ou métèque, était au même titre que l'esclave un instrument animé: «(...dans les divers métiers, *celui qui aide* rentre dans le genre instrument)...; l'esclave lui-même est une sorte de propriété animée, et *tout homme* au service d'autrui est comme un instrument qui tient lieu d'instruments»;⁷⁴ «Reste donc qu'il faut donner du travail et la nourriture en conséquence, *car on ne peut pas se faire obéir de gens à qui l'on refuse le salaire*, et le salaire de l'esclave, c'est sa nourriture».⁷⁵

La salaire est donc plus ancien que le capitalisme, mais cela ne signifie pas du tout que les salariés du mode de production esclavagiste soient la même chose que les salariés du mode de production capitaliste, et que la nature du salaire dans la société esclavagiste est la même que dans la société bourgeoise moderne. Les salariés de l'Antiquité constituaient une branche minoritaire de l'économie dans son ensemble et les conditions du travail salarié étaient arrangées par le travail servile, travail dominant, tandis que les salariés modernes constituent la branche principale, la plus fondamentale de la production industrielle, et le travail servile est refoulé totalement hors de la production, et moralement et juridiquement de la vie sociale en général. Le salaire dans la société esclavagiste a été concurrencé par le «salaire» esclavagiste et l'exploitation du salarié a été conditionnée par le libre allongement de la journée de travail, source unique de la plus-value absolue, forme de plus-value des modes de production pré-capitalistes, tandis que dans la société moderne la concurrence du salaire est conditionnée par les fluctuations du marché du travail dit libre, reflets de l'anarchie de la production capitaliste, et de l'utilisation d'instruments de travail et de méthodes extra-efficaces en vue de l'accroissement continu de la productivité du travail et par là des bénéfices énormes sinon inimaginables, les conditions du travail restant essentiellement inchangeables. C'est ainsi que le capitaliste n'a pas besoin d'allonger le temps de la journée de travail, comme l'ont fait les entrepreneurs esclavagistes, pour s'attribuer le maximum du surproduit, parce qu'il a les possibilités technologiques de changer les conditions de la production et d'obtenir ainsi un bénéfice, *la plus-value relative*, forme de plus-value du mode de production capitaliste, dont la grandeur est énormément supérieure à la plus-value absolue précapitaliste.

74. Aristote, *Politique*, 1253b, 27-33. C'est moi qui souligne.

75. Aristote, *Economique*, Liv. I, Chap. V, paragraphe 3. C'est moi qui souligne.

conclusion

Il résulte donc de l'analyse ci-dessus qu'Aristote, malgré ses conceptions contradictoires et insuffisantes en matière de science économique, est, en effet, un véritable économiste, le premier qui a procédé à une analyse théorique des phénomènes économiques de son époque. Partant de sa définition, scientifiquement valable, de la division sociale du travail et des techniques spécialisées, il a abouti, d'une manière fort rationaliste, à la définition de la marchandise: l'objet qui se présente sous la double forme, valeur d'usage et valeur d'échange; à la définition de la monnaie: la monnaie est une marchandise, l'équivalent général des marchandises; et à une certaine théorie de la valeur: c'est le travail manuel qui est le travail productif des valeurs. Ayant ses bases solides, il a découvert les types de circulation des marchandises: M-M, M-A-M, A-M-A', et il a formé une certaine théorie du profit commercial et usuraire.

Ces remarquables analyses du grand penseur permettent de lui attribuer, incontestablement, le titre de fondateur de l'économie politique, titre que les

économistes de l'économie politique actuelle lui contestent. Ce n'est pas étonnant, parce que les idées d'Aristote en matière de théorie de la valeur, de la monnaie et du profit commercial et usuraire les gênent, ce qui veut dire que l'économie politique contemporaine se nie soi-même, mais cela signifie que cette discipline subit déjà une crise philosophique et historique profonde.

Aristote avait donc la passion de l'économie, science-fondement de l'édifice des sciences sociales, en particulier de la science politique. Néanmoins, bien qu'il utilise l'économie comme point de départ de sa théorie politique, il la considère finalement comme un pur appendice de la politique, science maîtresse des «sciences pratiques» dont fait partie, modestement, l'économie politique. Cependant l'analyse économique d'Aristote, cerveau scientifique, méthodologique et philosophique gigantesque, offre à l'économie politique ses bases méthodologiques et scientifiques. Par conséquent les problèmes posés sur la philosophie de l'économie politique sont toujours actuels et constituent le fil conducteur pour les philosophes et économistes contemporains.